

Itinéraires BIO

Le magazine de tous les acteurs et actrices du Bio !

REFLETS

**Le Bio en Wallonie : en 2024,
la production en légère baisse
et la consommation en hausse**

L'ACTU DU BIO

**"En Terre Bio" 2025 : plus grand,
plus festif, toujours 100 % bio !**

DOSSIER SPÉCIAL

**Les adventices vivaces, mieux les
connaître pour mieux les maîtriser**



BIO WALLONIE

Le bio aujourd'hui & demain

Tes études supérieures à la HELHa ?



SE FORMER POUR UNE ALIMENTATION SAIN, DURABLE ET LOCALE, DU CHAMP À L'ASSIETTE.

Avec le Bachelier en Agronomie
– Systèmes Alimentaires
Durables et Locaux.

Un nouveau cursus pour répondre aux enjeux actuels

Le Bachelier SADL, proposé sur le campus de la HELHa à Montignies-sur-Sambre, répond à un besoin majeur de notre société : développer une alimentation durable, de qualité et ancrée localement. Si nous voulons changer nos filières d'approvisionnement alimentaires et aller vers plus de durabilité, la formation doit, elle aussi, changer. En Wallonie, le SADL est le seul Bachelier uniquement orienté vers l'agroécologie, le bio, les circuits courts, etc.

Il prépare ses étudiants à devenir des actrices et acteurs-clés dans l'agriculture durable. Une fois diplômés, ils pourront marquer leur empreinte sur chaque maillon de la chaîne, de la production à la consommation des aliments.

Des compétences recherchées dans un secteur en quête de personnes ca- pables de relever des défis

Grâce à une formation constamment pratique, les étudiants sont en contact direct avec des professionnels déjà actifs dans le secteur, par le biais de stages, de projets concrets ou de visites de terrain, pour un apprentissage ancré dans la réalité.



Que ce soit dans les cours sur les techniques de production agricole (élevage, grandes cultures, maraîchage, fruiticulture, etc.) ou dans celui consacré aux certifications et labels, le bio occupe une place centrale tout au long du cursus. Pour permettre aux étudiant-e-s de développer un regard critique sur les labels, un cours entier leur est dédié.



Des métiers pour demain, des profils déjà demandés aujourd'hui

Le SADL ouvre la porte à des carrières variées, allant du maraîchage bio à la gestion de projets alimentaires locaux, en passant par la transformation agroalimentaire et la sensibilisation environnementale. Les offres d'emploi montrent une demande pour des profils d'agronomes polyvalents, sensibles aux enjeux de la transition alimentaire.



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?
Scannez ce QR code
pour découvrir le Bachelier

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut
Développe tes talents

sommaire

4 | REFLETS

DANIEL COLLIENNE : BÂTISSEUR DU BIO WALLON, ENTRE CONVICTIONS, TERRAIN ET TRANSMISSION

LE BIO EN WALLONIE, EN 2024 : LA PRODUCTION EN LÉGÈRE BAISSÉ ET LA CONSOMMATION EN HAUSSE

10 | DOSSIER LES ADVENTICES VIVACES

MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES MAÎTRISER

LUTTE CONTRE LE RUMEX EN PRAIRIE PERMANENTE

PROBLÉMATIQUE DES ADVENTICES VIVACES EN CULTURE

BIOLOGIQUE : PLANS DE MAÎTRISE À MOYEN TERME

TÉMOIGNAGES

27 | CONSEILS TECHNIQUES

GRANDES CULTURES

Comment maîtriser la moutarde sauvage des champs ?

MARAÎCHAGE

Fiche technique auxiliaire généraliste : Punaise nabide ou punaise solitaire

POLY-CULTURE-ÉLEVAGE

L'implantation d'une interculture pour combler le manque de fourrages

32 | LES AVANCÉES DU BIO

QUAND LA RECHERCHE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

DÉPASSE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

35 | LA RÉGLEMENTATION EN PRATIQUE

ATTESTATION DE L'ORIGINE RÉGIONALE DES ALIMENTS

TRANSFORMÉS POUR PORCS ET VOLAILLES :

UN MODÈLE UNIQUE POUR TOUS ET TOUTES !

FINITION DES BOVINS MÂLES EN BIO : UN RETOUR EN ARRIÈRE

REFUSÉ PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

37 | L'ACTU DU BIO

LE COIN DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES

Les nouvelles du Collège

NOUVELLES DES FILIÈRES

Groupement d'employeurs : ce qu'il faut retenir de notre session d'information

2^e baromètre UNAB du moral des agriculteur·rice·s bio de Wallonie

« En Terre Bio » 2025 : plus grand, plus festif, toujours 100 % bio !

L'injuste prix de notre alimentation : pourquoi et comment les coûts réels sont-ils cachés ?

RETOURS D'ÉVÈNEMENT

Retour sur l'évènement de lancement de la saison des asperges

22^{ème} Assemblée Sectorielle Bio : rendre le durable, désirable ...

PORTRAITS DU BIO

Farm For Good X La Vie Est Belle

Serres multichapelles à la Ferme de Goyet

56 | MANGER DURABLEMENT

REGARD CROISÉ : TERRA ALTER ET LA CUISINE CENTRALE

DE GRÂCE-HOLLOGNE

58 | RENDEZ-VOUS DU MOIS

AGENDA

PETITES ANNONCES

LIVRES DU MOIS

Bimestriel N°83 de juillet/août 2025. *Itinéraires BIO* est une publication de l'asbl Biowallonie, Rue du Séminaire, 22 bte 1, à 5000 Namur. Tél. 081/281.010 - info@biowallonie.be - www.biowallonie.be
Ont participé à ce numéro (dans l'ordre de rédaction) : Philippe Grogna (Biowallonie), Ariane Beaudelot (Biowallonie), Patrick Silvestre (Biowallonie), Damien Counasse (Biowallonie), Daniel Wauquier (Biowallonie), Thibault Lavis (Biowallonie), Sarah Caliskan (CRA-W), Alexandre Duerinckx (CRA-W), Marie Moerman (CRA-W), Bénédicte Henrotte (Biowallonie), Margot Renier (Biowallonie), Pierre Rondia (SPW - DOBEA), Sophie Engel (Biowallonie), Thomas Schmit (Collège des producteurs), Audrey Warny (Biowallonie), Thierry Van Hentenryk (UNAB), Bruno Craeye (Biowallonie), Camille Joubert (Collège des producteurs), Pierre-Yves Vermer (Biowallonie), Charlotte Ramet (Biowallonie), Émilie Remacle (Biowallonie), Mélanie Fanuel (Biowallonie), Carole Bovy (Nature & Progrès Belgique)
Conception graphique : IDFresh - hello@idfresh.eu
Impression et routage : Cigal Développement sa (MYRIAD) - yves.delairesse@myriad.be
Ce bulletin est imprimé en 3.819 exemplaires sur du papier FSC mixed credit - Couché Machine 90 gr sans bois.
Insertions ou actions publicitaires : Denis Evrard +32(0)497416.386 - denis.evrard.pub@gmail.com

édito



BIO WALLONIE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous souhaitons débiter cet édito en vous remerciant sincèrement pour les nombreux retours positifs relatifs au dossier du précédent numéro d'itinéraires BIO, consacré au travail du sol. Notre équipe se mobilise pour rester à l'écoute du secteur et répondre au mieux aux besoins qui en découlent.

Le dossier de ce numéro portera quant à lui sur la maîtrise des adventices vivaces. Celles-ci peuvent devenir très envahissantes, concurrentielles et impacter négativement le rendement et la qualité des cultures et des prairies. En se concentrant sur les trois espèces d'adventice les plus courantes et qui posent le plus de problèmes, nous vous proposerons à travers ces pages différents plans de maîtrise, ainsi que des témoignages et observations de terrain.

Par ailleurs, vous l'avez peut-être lu dans la presse généraliste ou sur nos réseaux : les chiffres du Bio pour l'année 2024, publiés mi-avril 2025 par Biowallonie et l'APAQ-W, sont désormais disponibles. Comme l'année dernière, la Wallonie enregistre une légère baisse du nombre de fermes biologiques et de la surface cultivée en bio. En revanche, la consommation bio poursuit sa progression : en 2024, les dépenses et les volumes d'achats en produits bio ont augmenté. Retrouvez l'analyse synthétique en pages 5 à 8 de ce numéro d'itinéraires BIO !

Nous vous retrouvons comme chaque année sur les Foires agricoles de Libramont et de Battice ! Notre équipe sera également présente du 5 au 7 septembre à Namur au « FestiValériane », 40^{ème} édition du plus grand salon bio de Belgique pour les particulier·ère·s et professionnel·le·s organisé par Nature & Progrès !

Bonne lecture,

Philippe Grogna, Directeur de Biowallonie



Au cours de ces derniers mois, quatre de nos collègues ont quitté l'aventure biowallonne : merci à Alexia Wolf, Bruno Craeye, Marion Trigaux et Julien Buchet pour leur investissement au sein de l'ASBL ! Nous leur souhaitons tout le meilleur pour la suite.



En complément de votre bimestriel Itinéraires BIO, Biowallonie envoie diverses lettres d'information (newsletters) destinées aux acteurs et actrices du Bio.

Pour vous y inscrire, rendez-vous sur notre site www.biowallonie.be, dans l'onglet "Lettres d'information" ou envoyez un mail à info@biowallonie.be !





Daniel Collienne : bâtisseur du Bio wallon, entre convictions, terrain et transmission

Philippe Grogna, Biowallonie

Après plus de deux décennies d'engagement au service de l'Agriculture biologique, Daniel Collienne quitte le Conseil d'Administration de Biowallonie. Ce départ marque la fin d'un chapitre pour celui qui fut l'un des artisans les plus constants et influents du développement du Bio en Wallonie.

Un pionnier engagé dès les origines, avec pour devise : « Respect – Audace – Partage »

L'histoire de Daniel Collienne avec le Bio commence bien avant la création de Biowallonie. Dès les années 1990, il s'installe avec son épouse, Suzanne, à Sprimont, où ils fondent la Ferme du Chemin des Meuniers. Dès 1997, le couple notifie leur ferme en Agriculture biologique, sensibilisé par leur cousin Guy Grodent, pionnier du Bio en Wallonie. Le couple entame alors une collaboration étroite avec Michel Sencier,

figure tutélaire du Bio wallon, dont Daniel n'a jamais cessé de saluer l'influence et la rigueur. « *Sans Michel, nous n'aurions pas avancé aussi vite ni aussi bien* », confie-t-il encore récemment.

La ferme devient rapidement un modèle agronomique cohérent. Sur une cinquantaine d'hectares, Daniel développe une agriculture diversifiée, respectueuse des équilibres

naturels, intégrant des productions aussi variées que les œufs (en poulaillers mobiles), le lait, les céréales (épeautre, triticale, avoine, orge), les légumineuses (pois, féverole) et même du lupin doux. Les rotations longues, les prairies temporaires et permanentes, et l'autonomie fourragère sont au cœur de son système. Sa ferme est aujourd'hui régulièrement citée comme un exemple de réussite agroécologique.

Un acteur structurant du secteur bio

Au-delà de sa ferme, Daniel s'est engagé très tôt et ce, de manière bénévole, dans les structures collectives. Il fut administrateur de Bioforum Wallonie, structure précurseur de Biowallonie, avant d'intégrer le Conseil d'Administration de cette dernière dès sa création en 2013. Il y occupera pendant plus de dix ans la fonction de secrétaire du CA, incarnant une ligne de conduite faite de rigueur, de collégialité et de vision à long terme.

Il a également été **responsable de la section**

bio de la FWA, où il a œuvré à faire entendre la voix des producteurs et productrices bio dans les débats agricoles régionaux. Son rôle dans les discussions interprofessionnelles, notamment avec Comeos, a été déterminant pour défendre une meilleure reconnaissance des produits bio wallons dans les circuits de distribution.

Enfin, nous relèverons également son engagement au sein du Collège des Producteurs en tant que délégué.

Une figure de référence pour les générations futures

Discret mais déterminé, Daniel Collienne est reconnu pour sa capacité à conjuguer bon sens paysan et stratégie collective. Il a toujours mis un point d'honneur à travailler en intelligence collective, s'appuyant sur les compétences de ses pairs, et n'a jamais manqué de remercier celles et ceux qui l'ont accompagné dans son parcours. Il rend régulièrement hommage à

Michel Sencier, dont il dit qu'il a été « *un guide, un repère et un ami exigeant mais juste* ».

Son départ du CA de Biowallonie ne signe pas la fin de son engagement. Daniel reste une figure de référence, un passeur de savoirs et un ambassadeur infatigable d'une agriculture respectueuse des humains, des animaux et de la nature.

Un bâtisseur de filières

Daniel Collienne a joué un rôle clé dans la structuration de la filière des œufs bio en Wallonie. Il a été l'un des premiers à expérimenter et promouvoir les **poulaillers mobiles**, permettant une production respectueuse du bien-être animal et adaptée aux exigences du Bio. Il a contribué à la création de la marque collective Œufs de pâturages — Poulaillers mobiles, qui a pour but de fédérer les éleveurs et éleveuses qui font le même choix de diversification. L'objectif est d'en faire une Organisation de Producteurs qui valorise les œufs issus de ce mode d'élevage, y compris les œufs hors calibre, auprès des artisans et artisanes boulanger·ère·s et pâtissier·ère·s.

Son engagement s'est également traduit dans la recherche appliquée. En collaboration avec le CRA-W, il a participé à plusieurs projets sur l'alimentation des monogastriques en Bio, visant à améliorer l'autonomie protéique des élevages et à réduire leur dépendance aux importations. Ces travaux ont permis de faire émerger des solutions concrètes, adaptées aux réalités des fermes wallonnes.



Le Bio en Wallonie, en 2024 : la production en légère baisse et la consommation en hausse

Ariane Beudelot, Biowallonie

Vous l'avez peut-être déjà lu dans la presse généraliste, les chiffres du Bio pour l'année 2024, rédigés par Biowallonie et l'APAQ-W, sont sortis mi-avril 2025. Comme l'année dernière, le nombre de fermes bio et la superficie bio ont légèrement baissé en Wallonie. En revanche, la consommation bio a progressé en Wallonie : une hausse des dépenses et des volumes achetés en bio a été observée en 2024.

La production bio en légère baisse

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de fermes bio et la superficie bio ont légèrement baissé en Wallonie. La Wallonie a perdu 2.944 ha bio et 36 fermes bio en deux ans.

Cependant, avec 12,3 % de la superficie agricole utile en bio, la Wallonie reste une bonne élève en Europe : la moyenne européenne est à 10,9 %. Nos voisin·e·s allemand·e·s (11,4 %), français·es (9,6 %), luxembourgeois·es (6,3 %), hollandais·es

(4,2 %) et flamand·e·s (1,6 %) ont des parts bio, dans leur surface agricole, (nettement) moindres que chez nous ! De plus, il est bon de garder à l'esprit que l'évolution de l'agriculture biologique wallonne a connu un fort développement ces 20 dernières années. Le nombre de fermes bio et la superficie bio ont plus que quadruplé depuis 2004.

Au 31 décembre 2024, la Wallonie comptait **1.988 fermes sous contrôle bio**, ce qui représente **15,5 %** des fermes wallonnes.

La superficie sous contrôle bio était de **90.583 hectares**, ce qui correspond à **12,3 %** de la surface agricole utile en Wallonie. **5,6 %** des superficies sous contrôle bio étaient, en 2024, en conversion vers l'agriculture bio.



90.583 ha
de SAU bio



1.988 fermes
fermes sous contrôle bio

→ Les fruits, légumes, oléagineux et protéagineux en progression

Fruits



1.023 ha
+ 115 ha

Depuis 2015, les **cultures fruitières bio** progressent de façon importante chaque année et atteignent à présent 1.023 ha dont 524 ha de vergers fruitiers (hors fruits secs), 259 ha de vignes, 209 ha de noix et noisettes et 31 ha de fraises et petits fruits. **Les vergers bio wallons** ont progressé de 52 ha en 2024,

comme spéculation principale ou comme diversification des fermes. La viticulture bio se développe chaque année depuis 2017 avec 27 nouveaux hectares de vignes en 2024. La Wallonie recense actuellement 67 agriculteur·rice·s qui cultivent des vignes bio, dont 53 pour le vin. La culture de **noix et noisettes bio** se développe également fortement et a triplé en quatre ans. La grande majorité des noyers et noisetiers wallons sont bio. Les **fraises et petits fruits bio** ont été

cultivés sur 31 ha, dont 19 ha de fraises et 12 ha de petits fruits. 58 producteur·rice·s cultivent des fraises et/ou des petits fruits, dont huit sur plus d'un hectare.

Fruits : forte progression en 2024 !

- 524 ha d'arboriculture fruitière (+ 52 ha)
- 259 ha de vignes (+ 27 ha)
- 209 ha de noyers et de noisetiers (+ 39 ha)
- 31 ha de fraises et de petits fruits (-2,7 ha)

Légumes



2.664 ha
+ 211 ha

Après une croissance continue depuis 2011 et une légère baisse en 2023, la **culture de légumes** a de nouveau progressé pour atteindre 2.600 ha fin 2024. Sur l'année

2024, 459 producteur·rice·s bio wallon·ne·s ont cultivé des légumes bio (pour le marché du frais ou pour l'agro-industrie), sur des surfaces très variées, allant d'un are à plus de 100 ha. La Wallonie a gagné 21 producteur·rice·s de légumes bio en 2024 par rapport à 2023. La culture de plantes

condimentaires, aromatiques et médicinales représente 96 ha en 2024 dont 84 ha de plantes aromatiques et médicinales et 12 ha de plantes condimentaires. Cette culture a plus que doublé entre 2023 et 2024 avec 51 ha supplémentaires.

Grandes cultures



19.532 ha
-1.218 ha

Après deux années stables, les grandes cultures bio ont diminué en 2024 avec une perte de 1.218 hectares. Cette baisse s'explique par les déconversions de fermes bio, principalement mixtes, mais également par l'implantation de prairies temporaires sur une petite partie des grandes cultures. En ce qui concerne les **céréales**, l'épeautre, le froment, le triticale et le petit épeautre ont vu leurs surfaces diminuer entre 2023 et 2024,

tandis que le maïs grain et le sarrasin ont progressé et que les emblavements d'orge, d'avoine et de seigle sont globalement restés stables. La culture d'**oléagineux** a doublé en deux ans. Depuis la guerre en Ukraine, cette culture est en pleine expansion chez nous, la culture d'oléagineux et sa transformation se développent en Wallonie. Dans les champs bio, les agriculteur·rice·s wallon·ne·s ont cultivé du colza, du tournesol, de la caméline, du chanvre oléagineux, du lin oléagineux et de la moutarde. La culture de **protéagineux** a augmenté de +27 % en deux ans. Avec la combinaison des deux crises successives

(covid et guerre en Ukraine), la relocalisation de la culture de protéagineux est un enjeu en Wallonie. Les surfaces de fèves et féveroles, lupins doux, pois et lentilles ont progressé en 2024 tandis que la surface en soja a fortement diminué (une culture très compliquée, risquée et difficilement rentable chez nous). La production de **pommes de terre bio** est de 836 ha en 2024, soit 40 hectares en moins par rapport à 2023. Cela représente **seulement 1,9 %** de la superficie totale de pommes de terre emblavée en Wallonie.

Prairies



65.531 ha
-796 ha

Les surfaces de prairies permanentes ont diminué de près de 1.200 ha (-2 %) en 2024 tandis que les prairies temporaires ont augmenté de près de 400 ha (+5,6 %). La

baisse des surfaces de prairies est corrélée à la baisse du nombre d'herbivores bio en Wallonie (-4 %).

Semences et plants



651 ha
+46 ha

En 2024, la production de semences (de tout type : céréales, légumineuses, espèces fourragères...) a progressé de 45 ha et la production de plants de pommes de terre de

10 ha tandis que la production des pépinières a diminué de 10 ha par rapport à 2023. Au total, la Wallonie a cultivé 651 ha de semences et plants en 2024.

Culture non alimentaires

1.183 ha
-10 ha

La culture du **chanvre textile** s'est développée en 2024 pour atteindre 22 ha (+9 ha par rapport à 2023). Malgré une demande

grandissante, la culture de **lin textile** est, quant à elle, passée de 32 ha à 19 ha. La difficulté provient du manque de spécialistes qui savent suivre la culture du lin textile bio en Wallonie. Le **houblon** a été cultivé par neuf producteurs sur une surface totale de 4,1 ha en 2024 (dont

1,1 ha est en bio et 3 ha en conversion). Le houblon bio représente 16 % du houblon cultivé en Région wallonne. Les **fleurs et plantes ornementales bio** ont été cultivées en 2024 par 11 producteur·rice·s sur 3,5 ha, soit un hectare supplémentaire par rapport à 2023.

→ La diminution des cheptels bio, sauf en poules pondeuses

Parmi les fermes bio wallonnes, 64 % d'entre elles élèvent des animaux en bio. En revanche, le nombre total d'animaux bio a diminué de 20 % en deux ans. Cette importante diminution peut faire craindre d'une pénurie d'engrais organique bio.

Filière bovine



26.080
-1 % allaitantes



18.847
-2 % laitières

La Wallonie comptait 618 éleveurs viandeux et 291 éleveurs laitiers en 2024. Ces deux filières perdent des producteurs depuis deux

ans. La Wallonie a perdu 1.514 vaches laitières entre 2022 et 2024.

Filière avicole



3.112.000
-13 % poulets



404.500
+10 % poules pondeuses

La Wallonie compte 112 éleveur·euse·s (avec un total de 404.500 poules pondeuses bio) et 108 fermes de poulets bio (avec une production de 3,1 millions de poulets commercialisés) sur le territoire wallon. Le nombre de poulets bio a fortement diminué en deux ans (-23 %). La filière a perdu environ 53 poulaillers de 4.200 poulets

(la taille standard de poulaillers bio) depuis 2022. Nombre d'entre eux sont partis en qualité différenciée, à cause, entre autres, des prix plus attractifs dans ces filières. En revanche, la filière poule pondeuse continue sa croissance avec 35.000 poules pondeuses bio supplémentaires en 2024.

Filière porcine



10.145
- 48 %

Celle-ci a fortement baissé en 2024 et comptabilise 51 éleveur·euse·s de porcs bio, soit 21 de moins par rapport à 2023. 55 % sont naisseurs-engraisseurs et naisseuses-

engraisseuses, 24 % sont uniquement naisseur·euse·s et 22 % sont uniquement engraisseur·euse·s. La filière wallonne a diminué de 414 truies (-34 %) en deux ans.

Filière ovine



19.589
- 14 %

En 2024, la filière ovine compte 169 élevages d'au moins 10 brebis viandeuses et

20 élevages d'au moins 10 brebis laitières (pour un total de 1.531 brebis laitières).

Filière caprine



2.447
- 6 %

En 2024, 26 éleveur·euse·s wallon·ne·s wallons traitent au moins 10 chèvres laitières bio. La Wallonie compte le même nombre

d'élevages qu'en 2023 : si trois élevages ont arrêté en 2024, trois nouveaux ont débuté.

Filières de niche



En ce qui concerne les élevages de niche en bio, la Wallonie compte sept élevages de canards, pintades et/ou dindons/dindes, cinq

élevages de bisons, quatre élevages de cerfs et daims, un élevage de bufflonnes et deux piscicultures de truites en 2024.

La consommation bio en hausse

Après un recul en 2022, la consommation bio est repartie à la hausse en 2023 et a continué sa croissance en 2024. Cette augmentation est plus marquée en Wallonie (+10,5 %¹) que pour la Belgique (+8,6 %), atteignant respectivement un total de 520 millions d'euros et 1,2 milliard d'euros.

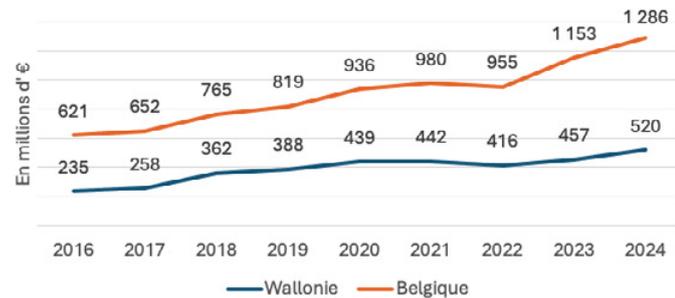


Figure 1 : Évolution des dépenses en produits alimentaires bio en Wallonie et Belgique

→ Le·la Wallon·ne consomme davantage que le·la Belge moyen·ne

Les dépenses wallonnes correspondent à 40,7 % des dépenses réalisées sur l'ensemble du territoire belge alors que la population wallonne ne représente que 31 % de la population belge.

En ce qui concerne les dépenses par habitant, chaque Wallon·ne a dépensé, en 2024, en moyenne 141 € (+15,5 € par rapport à 2023) pour des produits alimentaires bio, ce qui est plus que le·la Belge moyen·ne (109 €).

L'année précédente, en 2023, le·la Belge moyen·ne avait dépensé pour 101,3 € de produits bio : le·la Bruxellois·e était en tête (avec 134,9 €), puis le·la Wallon·ne (avec 125,7 €) et, enfin, le·la Flamand·e (avec 81,9 €).

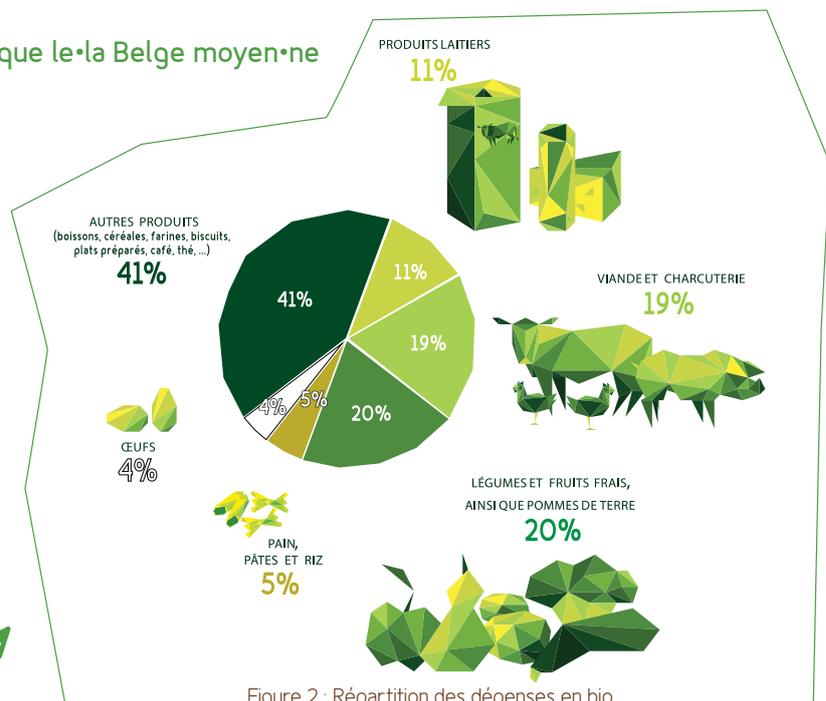


Figure 2 : Répartition des dépenses en bio

1. En comparant les périodes avril-décembre 2023 et 2024. Un changement de processus de collecte de données de YouGov (GfK) et impactant les produits commercialisés en vrac peut affecter légèrement la comparabilité entre les données 2023 (et antérieurs) et les données 2024.

→ Une part de marché des produits alimentaires bio en hausse

Après une baisse en 2022, la part du marché du Bio est repartie à la hausse en 2023 et 2024, atteignant 5,5 % (+0,4 % par rapport à 2023) en Wallonie et 4,3 % (+0,3 %) en Belgique. Les œufs, les substituts de viande et les légumes frais constituent le top 3 des catégories alimentaires présentant la part de marché du Bio la plus élevée avec respectivement 20,4 %, 19,1 % et 11 %.

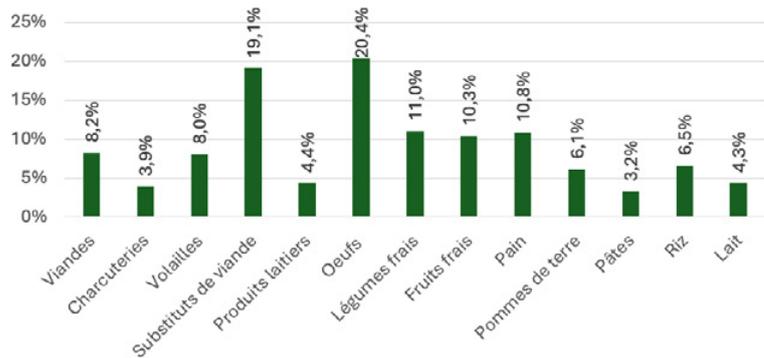


Figure 3 : Part de marché des produits bio au sein du marché wallon en 2024

→ Des volumes d'achats bio en hausse

Chaque Wallon·ne a acheté en moyenne sur l'année 2024 : 3,59 kg de fruits frais, 3,08 kg de légumes frais, 12 œufs, 1,42 kg de pommes de terre, 1,42 l de lait, 330 g de fromages, 520 g de yaourt, 2,01 kg de viandes et 340 g de charcuterie.

→ 38,5 % des achats bio se font en supermarché et 17,4 % en magasins bio

En 2024, le top 3 des canaux de vente au sein desquels les Wallon·ne·s dépensent le plus en produits alimentaires bio sont les supermarchés, en tête avec 38,5 %, suivis par les magasins bio (17,4 %) et par la catégorie

« Autres » (16,2 %) comprend notamment les magasins de proximité (Okay, Delhaize Proxy, Spar), les magasins frontaliers, les achats en ligne et les magasins Oxfam. En comparant avril-décembre 2023 et 2024,

les supermarchés et magasins bio voient leurs parts de marché augmenter tandis que les « hard-discounts », celles des hypermarchés et la catégorie « Autres » sont en baisse.

→ Près de 23 % des ménages wallons achètent des aliments bio pour 92 € par mois

Le bureau d'étude YouGov distingue trois catégories de ménages wallons :

1° « heavy consumer », profil intensif en matière d'achats alimentaires bio (22,7 % des ménages wallons) ;

2° « medium consumer », profil intermédiaire en matière d'achats bio (32,6 % des ménages wallons) et

3° « light consumer », profil faible en matière d'achats bio (44,7 % des ménages wallons). En valeur dépensée, les « heavy » sont à l'origine de 79,4 % des dépenses en produits bio. Le reste des dépenses bio se partage entre les « medium » (15 %) et les « light » (5,6 %).

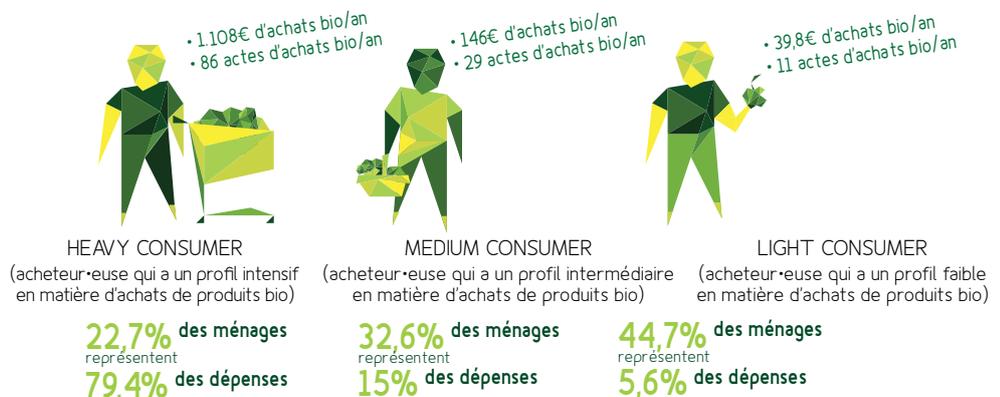


Figure 4 : Profil de consommateur·rice·s de produits bio en Wallonie

Le ménage moyen wallon a acheté en moyenne pour 317€ de produits bio sur l'année 2024.

Envie de davantage de détails ?
Consultez le rapport complet des chiffres du Bio 2024 sur le site de Biowallonie (www.biowallonie.be)



EN DÉTAIL

MONSEU

Transformation en Wallonie

Fabrication de minéraux en semoule et en seaux à lécher : Lavaux-Ste-Anne
Notre fabrication : utilisation de Carbonate de Calcium issu de carrières régionales

Commercialisation de Carbonate de Calcium pour l'alimentation animale : Lavaux-Ste-Anne
Carbonate de Calcium issu de carrières Wallonnes

Fabrication d'engrais : Rochefort

Utilisation de carbonate de calcium Issu de carrières régionales dans nos formules
Utilisation d'engrais produits en Belgique
Incorporation de bactéries et mycorhizes fabriquées en Wallonie

Commercialisation de Carbonate de Calcium pour le chaulage des terres : Wellin et Leffe
Carbonate de Calcium issu de carrières régionales

Mélange de semences fourragères : Lavaux-Ste-Anne

Utilisation de semences sélectionnées et multipliées en Belgique
Enrobage des semences avec des bactéries et mycorhizes fabriquées en Wallonie

Multiplication de semences de céréales

Semences de céréales bio et autres produites dans la région de Rochefort – Marche

Evitons les transports successifs et onéreux de produits éloignés des sources de productions
Favorisons le développement de produits finis avec des ressources locales

Nous serons présents à la Foire de Libramont : stand 93.05

ETS. MONSEU S.A.
Rue Baronne Lemonnier, 122 - B 5580 Lavaux-Ste-Anne
Tél. +32 84 38 83 09 - Fax +32 84 38 95 78
www.monseu.be



Présent à la Foire
de
LIBRAMONT
au pôle « One Health » (hall1)
et sous le chapiteau
« En terre bio »

DEPUIS
2024
60
ANS
POUR VOUS !

CdL

Lab
Tech
Certif

**QUALITÉ
DURABILITÉ
PROXIMITÉ**

Venez nous rendre
visite !

Pour notre **agriculture** et
notre secteur **agro-alimentaire**

CdL **Lab**

CdL **Tech**

CdL **Certif**

**2 Laboratoires
d'analyse**
1. Denrées
Alimentaires
Agréé AFSCA - tous
secteurs
2. Lait Cru
Agréé AFSCA et Région
Wallonne

**Service technique
en exploitations
laitières**



**Certification
et audits de
cahiers des
charges**

(QFL, guide AFSCA,
Vegaplan, BelBeef,
Bepork... et BIO) - Agréé
AFSCA et Région
Wallonne-tous secteurs.

Vous produisez local ?

Vous privilégiez les circuits courts ?

Vous aimez la cohérence ?

*Choisissez le partenaire local,
du secteur, le CdL !*

- Une entreprise locale, expérimentée, connaissant votre secteur
- Un service de qualité, proche de vous
- Une approche personnalisée
- Des équipes compétentes et dynamiques
- Des prestations combinées et des tarifs compétitifs

Route de Herve 104, 4651 Battice
087/69.26.30 - info@cdl-battice.be
www.cdl-battice.be

Le CdL est accrédité ISO 17025, 17065 et 17020 par BELAC (N°262)

Introduction

Patrick Silvestre, Biowallonie

« Occupez-vous d'elles ou elles s'occuperont de vos champs ! »

Dans ce dossier, nous allons parler de la maîtrise des adventices vivaces. Celles-ci peuvent devenir très envahissantes, concurrentielles et impacter négativement le rendement et la qualité des cultures et des prairies. Nous allons nous concentrer sur les trois espèces les plus courantes et qui posent le plus de problèmes : le chardon des champs, le rumex et le laiteron des champs. Nous pouvons citer également le chiendent rampant, la renouée amphibie, les liserons des haies et des champs, le tussilage... Ceux-ci sont repris dans notre gamme de formations.

Lorsqu'une espèce est difficile à maîtriser, il faut tout d'abord comprendre son fonctionnement et la ou les raison(s) de sa présence pour trouver une « faille ». Ensuite, il faut trouver des moyens agronomiques et techniques qu'il sera nécessaire de combiner en culture comme en prairie à court, moyen et long termes.

Ces adventices sont souvent déjà présentes avant la reconversion en bio. Tenir compte de leur gestion dès la reconversion en bio est primordial.

Dans ce dossier, nous allons vous présenter différents plans de maîtrise que nous avons réalisés grâce au recueil d'expériences de la recherche, du travail de différentes structures d'encadrement de Belgique et à l'étranger, des témoignages et de l'expérience d'agriculteurs et d'agricultrices, et des observations de l'équipe des conseillers techniques de Biowallonie.

Bonne lecture !



Mieux les connaître pour mieux les maîtriser

Patrick Silvestre, Biowallonie

Avant de vous proposer des plans de maîtrise, il faut tout d'abord connaître le fonctionnement des plantes et les conditions qui leur sont favorables : c'est-à-dire leur biologie.

Après quelques généralités, nous aborderons les trois espèces les plus fréquentes et qui donnent le plus de fil à retordre : le chardon des champs, le rumex et le laiteron des champs.

Un peu de théorie

Les adventices vivaces ont deux modes de reproduction :

→ Par les graines

Les plantes produisent des graines. Celles-ci tombent sur le sol et, en fonction de l'espèce, elles ont besoin d'un temps de dormance plus ou moins long pour pouvoir germer. Les plantes cultivées sont sélectionnées pour ne garder que les graines qui lèveront de manière groupée. Les plantes sauvages ont différents moyens pour préserver l'espèce dans la nature. Parmi ces moyens, il y a les variations de levée de dormance, ce

qui permet aux graines de ne pas germer toutes la même année et donc de créer une « réserve de semences ».

Les graines vont également se conserver plus ou moins longtemps en fonction des conditions d'humidité, d'aération du sol, de la lumière, de la compaction du sol...

Chaque espèce a été classée en fonction de la perte de stock semencier qui s'appelle

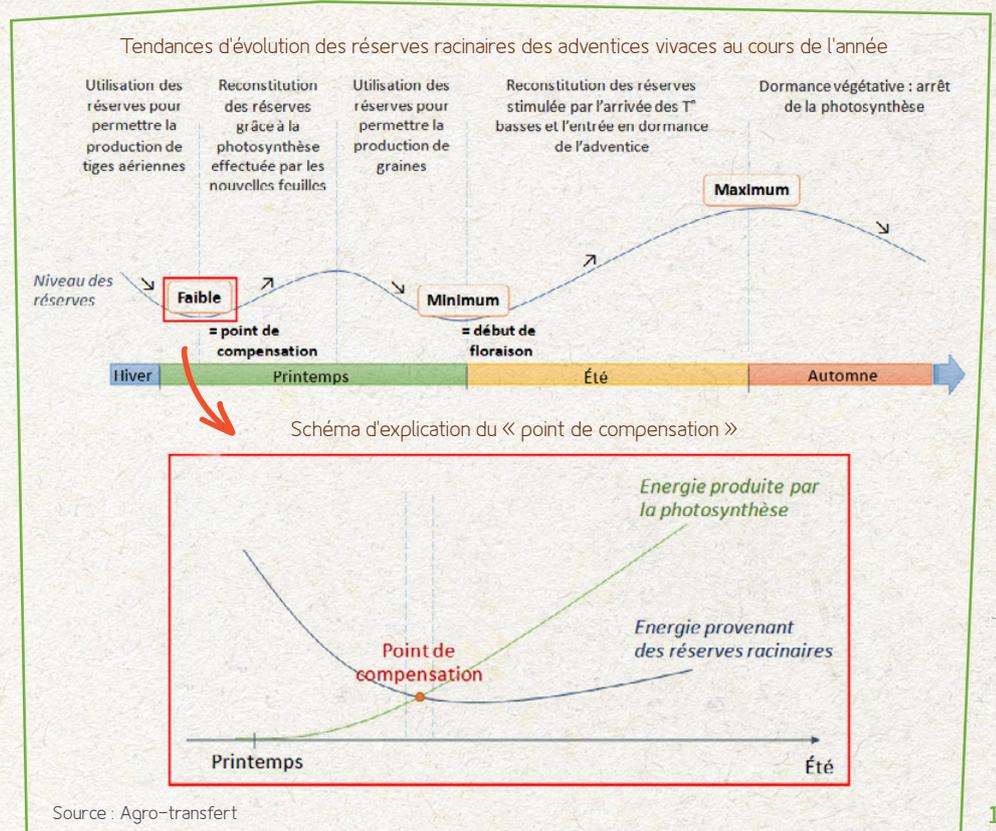
le Taux Annuel de Décroissance (TAD) :

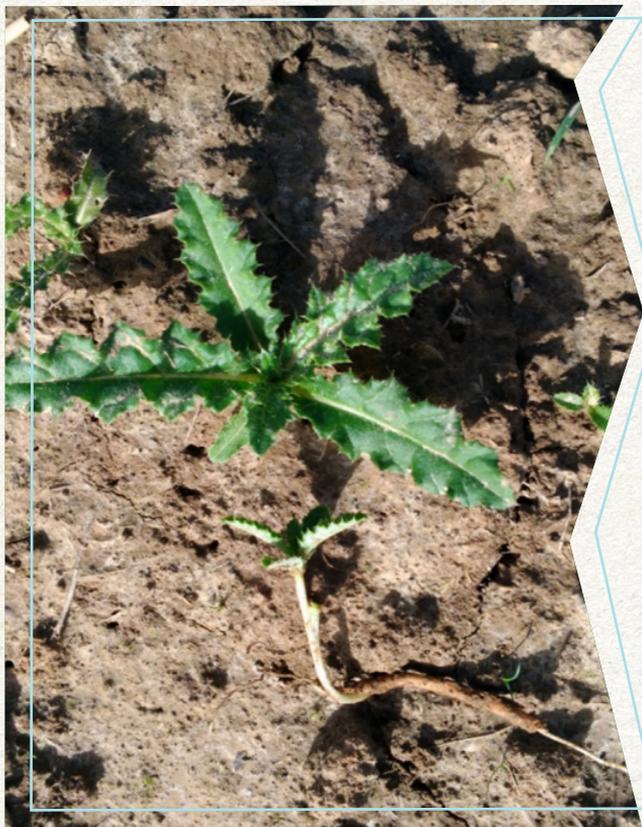
- Proche de 100 % : brome.
- 90 % : chardon des champs.
- Entre 75 et 85 % : la plupart des graminées annuelles (vulpin des champs), galinsoga, matricaire, bleuet...
- Proche de 50 % : la majorité des dicotylées (gaillet, chénopode, sené, coquelicot, pensée, renouée, rumex, laiteron...).
- Voisin de 10 % : mouron, vesce, gesse...

→ Par la multiplication végétative

Les adventices vivaces ont la capacité de se multiplier de manière végétative grâce à des bourgeons, qui se trouvent sur les racines, ou grâce à des rhizomes, des stolons ou encore des drageons.

Elles accumulent des réserves en été pour passer l'hiver et au printemps pour la montée en fleur.





Le chardon des champs

→ Biologie

Les racines :

- Racines horizontales de 30 à 60 cm de profondeur.
- Racines verticales jusqu'à 6 m de profondeur.

Reproduction par les graines :

- Production de graines : 1.500 à 5.000.
- Profondeur de levée : 1 à 6 cm.
- Dissémination : 90 % à 10 m de la plante mère, sinon 150 à 200 m (détachement des graines des aigrettes).
- La germination est peu fréquente (3 à 5 %).

→ Moyens de lutte préventive

- Nettoyer le matériel (travail du sol, récolte).
- Rotation longue avec des cultures d'hiver (cultures étouffantes) et de printemps (plantes sarclées à implantation tardive).
- Trier ses semences.
- Composter les fumiers.
- Surveiller les bordures de champs.

→ Moyens de lutte curative

Introduire de la luzerne ou une prairie temporaire (dactyle, fétuque élevée trèfle violet, luzerne) dans la rotation pour une période minimale de deux ans (trois ans, c'est mieux).

- Implantation avec une céréale ou un semis de céréale dans la luzerne les années suivantes (récolte en immature ou moisson).
- Minimum trois coupes/an.

Les couverts en interculture n'ont pas d'effets, voire même produisent une augmentation. Source : Enquête Agro-transfert.

Semer des cultures concurrentielles dans la rotation (seigle, chanvre...).

Travail du sol :

- Avant le point de compensation (6-8 feuilles) pour couper les drageons.
- En juin (au stade bouton), avant une culture à implantation tardive (haricot, poireau, choux...) ou après un méteil récolté en immature.
- Après la moisson avec un déchaumeur à bon recouvrement de travail (30 %). Minimum trois déchaumages par temps sec.
- Par extraction avec un rotor inversé (Kvik-up, CMN, Glypho-mulch, Dyna-drive...).
- Le labour en plus des déchaumages.

Binage :

- Minimum trois passages + intervention manuelle dans la ligne (mai-juin).
- Utiliser du matériel bien affûté.



Le rumex crépu et le rumex à feuilles obtuses

→ Biologie

Habitat :

Sol argileux, riche en N (consomme du N-NH₄), compacté, aime les sols acides. Présent dans tous types de sols.

Crépu sol sec, obtus sol humide.

Attention : il est possible de rencontrer les deux types de rumex dans le même champ. Il faudra en tenir compte pour leur destruction.

Les racines :

- Pivot puissant et profond (plusieurs mètres).
- Présence de bourgeons végétatifs sur le collet.

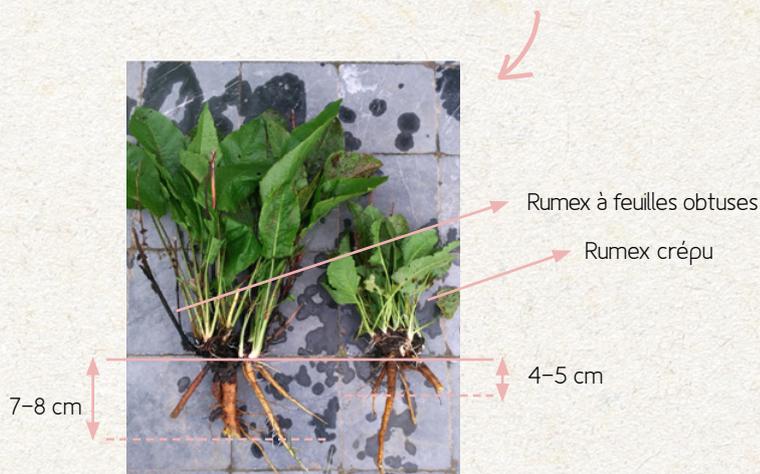
Connaître la position des bourgeons est importante pour sa destruction mécanique. Les bourgeons végétatifs se situent sur le collet et à différente profondeur en fonction du type de rumex.



Rumex crépu



Rumex à feuilles obtuses



Reproduction par les graines :

- Production de graines : 60.000 (à feuilles obtuses), 40.000 (crépu).
- Profondeur de levée : jusqu'à 6 cm.
- Durée de vie des graines : 50 à 80 ans.
- Dissémination : au pied des plants mères, s'il n'y a pas de transport de graines (oiseaux, ravageurs, outils).
- La germination : en zone dégagée, conditions de levées mal connues. Une graine possède déjà son pouvoir germinatif même encore verte.
- Période de levée : toute l'année (surtout mars-avril et automne).

Multiplication végétative :

La multiplication végétative n'est pas spontanée. Contrairement au chardon et au laiteron des champs, il ne possède pas de rhizome, de stolon ni de drageon. Il faut que la racine ou le collet soit morcelé(e) (mécaniquement) pour qu'un bourgeon donne naissance à un nouvel individu.

- Un fragment de 0,5 cm peut démarrer s'il possède un bourgeon.
- Période de destruction des rumex de graines : mars, avril, mai et septembre, octobre, novembre (détruire avant trois feuilles).
- Période de destruction des rumex de « souche » : juin à octobre.

→ Moyens de lutte préventive

- Nettoyer le matériel (travail du sol, récolte).
- Éviter de fragmenter les racines.
- Rotation longue avec des cultures d'hiver et de printemps (plantes sarclées). Méteils ensilés, sarrasin, légumes sarclés.
- Trier ses semences.
- Composter les fumiers (45–50 °C pendant 3–4 semaines).
- Méthanisation (avec un cycle de méthanisation complet).
- Éviter d'avoir des terres compactées (décompactage).
- Surveiller les bordures de champs.

→ Moyens de lutte curative

- La culture de prairie temporaire ne permet pas de diminuer le stock de rumex.
- Cultures à éviter : légumineuses à graines cultivées pures, luzerne, maïs.
- Planter des couverts denses en interculture après plusieurs déchaumages.
- Semer les cultures denses et des cultures concurrentielles dans la rotation (seigle, avoine, chanvre, méteil à ensiler).
- Réaliser des scalpages (au printemps et en été).
- Récolter les menues pailles.
- Travail du sol :
 - Extraire les racines (collets) avec un déchaumeur à dents + ailettes (exclure le déchaumeur à disque et la fraise).
 - Sortir les collets régulièrement avec un vibroculteur, une canadienne.
 - Sortir les collets avec un rotor inversé (sur racines ramollies par la chaleur).
 - Le labour : les rasettes fragmentent les collets. Labourer après déchaumage.
 - Ramasser les collets ou les extraire avec un outil manuel (+ de 10 cm de profondeur).
- Binage :
 - Effet sur les jeunes levées.
 - Pas d'élimination sur une repousse. Juste retarder sa croissance.
 - Permet de soulever les collets superficiels.

Ets **FAYT CARLIER**
Produits Bio pour l'Agriculture

**Engrais organique**

- Utilisable en culture bio
- Contient de l'azote ammoniacal rapidement absorbé par la plante
- Le plus efficace sur le marché
- Prix raisonnable

Semences céréales Bio

- Céréales
- Fourragères

Mélange prairie « SENCIER »**Aliments animaux Bio**

- Aliments simples : orge, épeautre, avoine, triticales
- Féveroles, pois, maïs, tourteaux de soja, tourteaux de tournesol
- Aliments composés vaches, jeunes bovins, porcs, volaille
- On peut travailler à la carte. C'est vous qui décidez.

Condiments minéraux Bio

- Sels minéraux Bio
- Blocs à lécher
- Sel marin
- Algues marines
- Magnésie, cuivre, sélénium
- Huile de foie de morue



Le laiteron des champs

→ Biologie

Habitat :

- Surtout dans les sols riches, humides et de toutes structures (pas dans les cailloux).
- Plus problématique dans les cultures de printemps.

Reconnaissance :

Il ne faut pas confondre le laiteron des champs, qui est vivace (rhizomes), avec le laiteron maraîcher et le laiteron rude, qui sont annuels.

Reproduction par les graines :

- Production de graines : 500 à 13.000.
- Durée de vie des graines : cinq ans.
- La germination : moyenne (multiplication par la graine plutôt rare).
- Période de levée : printemps.
- Il a besoin de lumière pour germer.
- Il aime la potasse.

Multiplication végétative :

- Système racinaire : superficiel (5 à 15 cm).
- Un fragment de 2,5 cm peut démarrer s'il possède un bourgeon.
- Formation des réserves racinaires : de mai à août.

→ Moyens de lutte curative

- Introduire de la luzerne ou une prairie temporaire (dactyle, fétuque élevée trèfle violet, luzerne) dans la rotation pour une période minimale de deux ans (trois ans, c'est mieux).
 - Implantation avec une céréale, voire un semis de céréale dans la luzerne les années suivantes (récolte en immaturité ou moisson).
 - Minimum trois coupes/an.
- Planter des couverts denses en interculture.
- Semer les cultures denses et des cultures concurrentielles dans la rotation (seigle, avoine, chanvre, méteil à ensiler).
- Semer du trèfle en sous-couvert d'une céréale au printemps.
- Travail du sol :
 - Réaliser des déchaumages rapprochés (8-10 jours).
 - Fragmenter les racines avant un stade 4-7 feuilles. Éviter la fin d'été (après août) et l'automne, car la plante entre en dormance et les morceaux lèveront au printemps ! (Dans ce cas-ci, il est possible d'utiliser le déchaumeur à disque s'il n'y a pas d'autres vivaces.)
 - Combiner la fragmentation avec le semis d'une culture agressive (seigle, chanvre...).
 - L'extraction n'est pas envisageable (petits fragments).
 - Faux-semis, travail du sol en mai-juin.
 - Binage : effet positif sur les racines superficielles.



Laiteron des champs

→ Moyens de lutte préventive

- Nettoyer le matériel (travail du sol).
- Rotation longue avec des cultures d'hiver et de printemps (plantes sarclées).
- Cultures favorables à son développement : pommes de terre, légumes.
- Cultures défavorables à son développement : cultures d'hiver, luzerne, prairies temporaires.
- Composter les fumiers (45-50 °C pendant 3-4 semaines).



Rhizome



Lutte contre le rumex en prairie permanente

Damien Counasse, Biowallonie

Nuisibilité en prairie

Le rumex est très envahissant et il est presque impossible de se débarrasser des plantes déjà en place. Une plante de rumex peut facilement rester en place 10 ans.

Le problème du rumex en prairie est son développement en rosette qui prend facilement beaucoup de place et concurrence donc les bonnes espèces pour la lumière, l'eau et les éléments nutritifs. Sa

valeur alimentaire est faible car même la feuille qui est riche en protéine contient des acides pouvant provoquer des problèmes de digestion lorsqu'elles sont ingérées en trop grandes quantités.

En prairie de fauche, les feuilles s'émiettent et les tiges conservées dans le fourrage sont non consommées par le bétail et donc improductives.

Avant de savoir quelles actions mettre en œuvre dans une stratégie de lutte, il est nécessaire d'évaluer la densité de rumex dans les prairies.

L'important est de toujours combiner actions de lutte indirecte et actions de lutte directe, pour une maîtrise du rumex plus durable.

Jusqu'à 0,25 rumex/m ²	Stratégie de lutte indirecte + arrachage individuel des plantes
0,25 à 0,5 rumex/m ²	Régulation impérative du rumex : changement de gestion + arrachage manuel + sursemis
+ de 0,5 rumex/m ²	Assainissement des parcelles : resemis de la prairie, voire labour (+ rotation de cultures si possible)

Tableau 1 : Stratégie générale de lutte (Agridea)

Mesures indirectes

Il s'agit de bonnes pratiques agronomiques à appliquer en sachant que le rumex est une plante vivace produisant beaucoup de graines, nitrophile et peu sensible à la compaction et à l'acidité.

→ Favoriser un couvert dense avec de bonnes espèces

- Alternier fauche et pâturage quand cela est possible. Le pâturage au printemps favorise le tallage des bonnes graminées, les jeunes rumex sont consommés par le bétail et n'ont pas le temps de monter en graine.
- Lorsque des vides persistent au niveau de la flore ou qu'il y a des dégâts de sangliers, campagnols, etc. réaliser des sursemis avec passage de rouleau en conditions sèches.
- Adopter une hauteur de fauche haute (7-8 cm), qui favorisera le développement des bonnes espèces au détriment des espèces à rosette comme le rumex.
- Éviter une surexploitation ou une sous-utilisation de la prairie. Que ce soit en fauche ou en pâturage, il faut un équilibre pour ne pas épuiser les bonnes plantes et réguler les espèces indésirables. Faire un déprimage des pâtures au printemps, laisser l'herbe à hauteur d'un poing pour passer l'hiver.

- Une fertilisation réfléchie (et diversifiée). Fractionner les apports de lisier (15 m³/apport) qui contient de l'azote rapidement disponible, qui favorise le développement du rumex, et limiter la quantité totale épanchée sur l'année si la densité de rumex est importante et les fauches peu fréquentes.

- Apporter un lisier suffisamment dilué et dans de bonnes conditions (humidité, peu de vent, pas de soleil).
- Lorsque c'est possible, alterner fertilisation avec lisier (action rapide) et fertilisation avec du compost de fumier (action lente).
- Chaulage, si la parcelle est acide.



Figure 1 : La hauteur de fauche contribue à maintenir une bonne flore et un gazon dense

→ Limiter la compaction des prairies

- Limiter le passage d'engins lourds lorsque le sol est peu portant.
- Choisir des pneumatiques larges et à basse pression.
- Limiter le nombre de passages.
- Être attentif au poids à vide des machines.
- En conditions humides, faire pâturer les animaux avec le ventre vide 3-4 h seulement pour limiter la durée de piétinement.

- Améliorer le complexe argilo-humique : apport de compost et chaux.

→ Limiter la dispersion des graines

- Composter les fumiers afin de réduire le potentiel de germination des graines.
- Le passage du lisier dans un biogaz peut permettre de réduire la faculté germinative des graines, si le procédé de biométhanisation est complet.
- Faucher les prairies colonisées par les

rumex dès l'apparition de la hampe florale et ne pas attendre que les graines soient mûres. Préférer la récolte en ensilage (fermentation limitant la survie des graines).

- Éviter de faire du foin, sécher au sol dans les parcelles où il y a du rumex car ça leur laisse le temps de produire beaucoup de graines mûres, qui vont se disperser avec le travail des machines.
- Nettoyer le matériel d'une parcelle à l'autre.

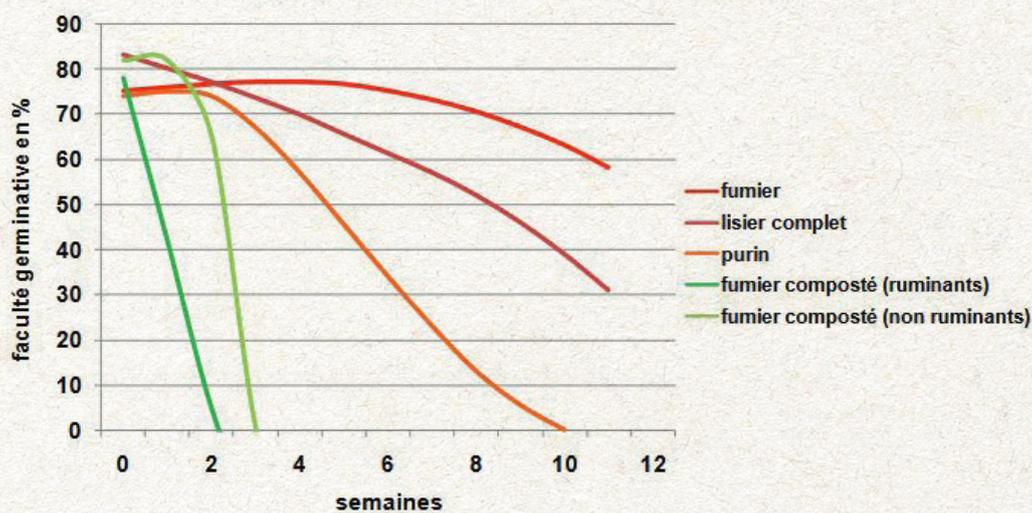


Figure 2 : Faculté germinative des graines de rumex dans les engrais de ferme (source : Agridea)

Lutte directe

La lutte directe a pour but d'intervenir directement sur les plants de rumex en les arrachant ou en les affaiblissant.

→ Arrachage manuel

Quand la densité en rumex est faible à modérée (< 0,5/m²), l'arrachage manuel des plants de rumex reste la méthode la plus efficace (90 % d'efficacité). L'utilisation d'outils prévus à cet effet facilite légèrement la tâche mais cela reste un travail très fastidieux nécessitant beaucoup de main-d'œuvre et adapté pour des petites surfaces (2-3 rumex arrachés/min).

Il convient toutefois de respecter certaines règles pour que cela soit entièrement efficace :

- Arracher les racines à une profondeur minimale de 12 cm.
- Exporter les racines arrachées hors de la parcelle.

- Idéalement mettre un peu de semences au niveau du trou laissé par la racine arrachée.
- Arracher les rumex lorsque le sol est humide et donc plus meuble.
- Faire un passage avant fin avril et un deuxième si nécessaire avant l'apparition des inflorescences (fin juin-début juillet).



Figure 3 : Fourche à rumex (source : Erka)

→ Cure « antirumex »

Lorsqu'il y a plus de 2 rumex/m² ou une proportion insuffisante de bonnes graminées en prairie permanente, les méthodes de lutte indirectes comme le sursemis sont largement insuffisantes pour maîtriser la population de rumex.

Il faut donc impérativement interrompre le cycle de reproduction du rumex. Pour cela, il est nécessaire de détruire la prairie en place et de travailler le sol avec des outils à dents. Deux solutions sont envisageables : mettre en place une rotation de culture ou ressemer une nouvelle prairie.

La mise en place d'une rotation permet de

travailler le sol de façon répétée sur plusieurs années et donc une lutte plus durable dans le temps. Dans le cas d'un resemis de prairie, plusieurs étapes sont nécessaires pour affaiblir suffisamment les rumex.

1. Détruire le gazon par labour et, si cela n'est pas possible, par un travail du sol avec un cultivateur à dents à une profondeur suffisante (> 12 cm).
2. Faire plusieurs passages de vibroculteurs à 10-15 j d'intervalle, pour faire remonter les plants de rumex et leurs racines.
3. Idéalement, ramasser les racines de rumex sur le sol ou passer de façon superficielle avec la herse rotative pour secouer la terre des racines.

4. Avant le semis, refaire un dernier passage superficiel.

5. Semer avant la mi-août un mélange prairie adapté pour les prairies longue durée avec des graminées couvrantes. Éviter les fortes proportions de trèfle violet dans le mélange.

6. Arracher manuellement les plants de rumex qui pourraient apparaître après la levée du semis.

S'il n'y a pas d'amélioration, il faut renouveler l'ensemble des opérations une année après ou implanter une céréale d'hiver (exemple : escourgeon pour libérer la terre tôt, afin de faire plusieurs passages) et faire une rotation de cultures.

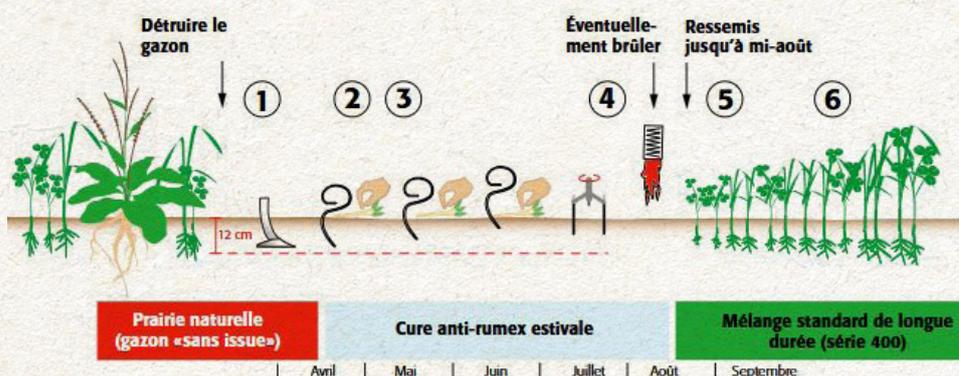


Figure 4 : Itinéraire technique « antirumex » (source : FIBL)

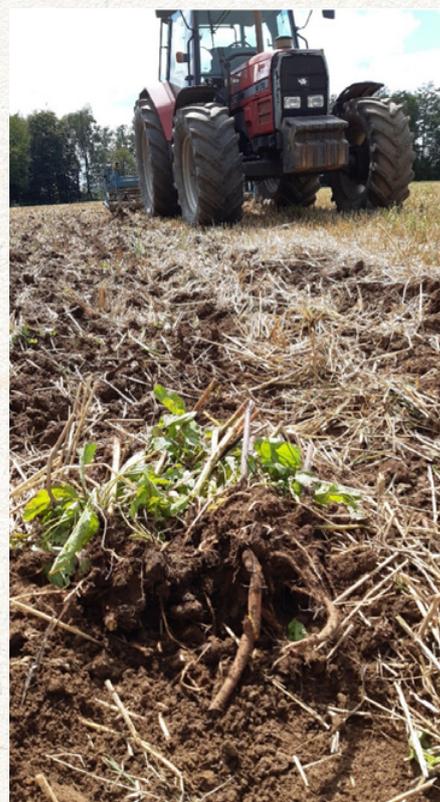


Figure 5 : Extraction des racines de rumex par déchaumage après céréale

Sources :

- Dierauer et al., *Maîtrise du rumex : recours à toutes les possibilités préventives*, FIBL, 2007.
- ADCF, *Rumex à feuilles obtuses*, s.d.



Problématique des adventices vivaces en culture biologique : plans de maîtrise à moyen terme

Patrick Silvestre, Biowallonie

Découvrez les espèces, classées par code couleur



→ Leurs multiplications

Par les graines :

Forte

Moyenne

Faible

Par les racines :

Racine pivotante avec un fort enracinement (2 m)

Présence de bourgeons dormants sur les 4-5 premiers cm de racine (crépu)

Présence de bourgeons dormants sur les 7-8 premiers cm de racine (obtus)

Rhizomes horizontaux + racines pivotantes avec un fort enracinement profond (> 8 m)

Rhizomes horizontaux avec un fort enracinement superficiel (la majorité des racines se trouvent dans les 25 premiers cm)

Propositions de plan de maîtrise

→ Jeunes plantules issues de graine :

- Faux-semis.
- Désherbage mécanique classiques.
- Désherbage mécanique thermiques.
- Robotique en culture spécialisée.

→ Les racines

- Éviter de laisser reconstituer les réserves.
- Travailler en condition chaude et sèche.

→ Les graines

- Composter le fumier.
- Collecte des graines.
- Triage des semences.
- Éviter la dissémination des graines par écimage.

 Une hampe de fleur de rumex peut encore produire des graines une fois coupée.

Solutions mécaniques

Rumex

Éviter le fractionnement.

Extraire la « souche » avec 10 cm de racine par sécurité et remuer les racines en surface fréquemment.

Utilisation d'un déchaumeur scalpeur avec un recouvrement de travail maximal (50 %).
– Préfissurer avec des dents droites peut faciliter le travail du **scalpeur**.

Utilisation d'un extracteur de racine (ex : Dina-drive, Vario digger, Kvik finn...).

Décompactage.

Cultiver des cultures sarclées pour réaliser des binages.

Extraction manuelle des souches dès l'émergence des feuilles.

– C'est possible jusqu'à 0,25 rumex/m² (source FIBL).

Chardon des champs

• Utilisation d'un déchaumeur scalpeur avec un recouvrement de travail maximal (50 %).
– Préfissurer avec des dents droites peut faciliter le travail du scalpeur.

– Le stade optimal est de 6 à 8 feuilles et au stade boutons floraux.

• Utilisation d'un extracteur de racine (ex : Dina-drive, Vario digger, Kvik finn...).

• Décompactage.

• Cultiver des cultures sarclées pour réaliser des binages.

Laiteron des champs

• Pratiquer des labours de printemps.

• Fragmenter les rhizomes en avril avec un déchaumeur à disque, une fraise...

• Scalpage en mai au stade 4 à 7 feuilles.

• Cultiver des cultures sarclées pour réaliser des binages.



Solutions par la rotation des cultures et des espèces cultivées

Rumex

! La luzerne et les prairies temporaires ne diminuent pas la pression en rumex.

• Successions de cultures et intercultures concurrentielles combinées aux solutions mécaniques.

• **Cultures** : chanvre, sarrasin, seigle, cultures binées...

• **Intercultures** : radis chinois, choux, choux moellier ou demi-moellier (ex : Protéor).

• **Chou demi-moelliers** :

– Semer tôt (juin, juillet) et laisser le plus tard possible en fin d'hiver (début floraison). Détruire minimum 1 mois avant la culture suivante.

– Densité de semis de 5 kg/ha en pure et aussi associée (ex : 10 kg/ha de trèfle d'Alexandrie monocoupe).

Chardon des champs

• Rotation longue et diversifiée combinée aux solutions mécaniques.

• **Cultures** : luzerne 2 ans et 3 ans dans le cas de forte pression.

– La luzerne peut être associée à du trèfle, féruque élevée, dactyle, fléole... tout en restant majoritaire (20 kg/ha).

– Fauche fréquente de toute la surface (toutes les 5-6 semaines)...

• **Chanvre**.

• **Cultures binées**.

• **Interculture** : travail du sol et implantation plus tardive de l'interculture (fin août à septembre).

Laiteron des champs

• Rotation longue et diversifiée combinée aux solutions mécaniques.

• Cultiver des cultures concurrentielles qui se succèdent 2 ans.

• **Cultures** : sarrasin, orge d'hiver, seigle, autres céréales à paille haute, luzerne (idem que pour le chardon).

! S'il y a une présence de deux ou trois de ces espèces vivaces, tous les moyens ne sont pas cumulables. Exemples :

- La luzerne maîtrise le chardon et le laiteron ;
- La fragmentation des racines n'est possible que pour le laiteron des champs.



Retrouvez et archivez ces fiches techniques sur www.bioceres.be !

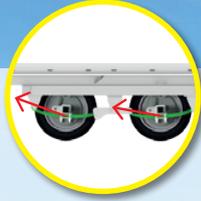
WAGO : LES PLATEAUX FOURRAGERS QUI GARANTISSENT UN TRANSPORT EN TOUTE SÉCURITÉ



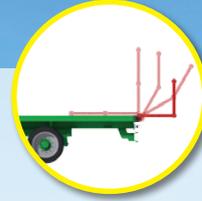
Plateaux traînés ou semi-portés (de 6 à 11,7 m)



Plancher en tôle pliée galvanisée ou en tôle larmée peinte



Positionnement des essieux pour un centre de gravité le plus bas possible



Échelles et rehausses pour un transport sécurisé



www.joskin.com

JOSKIN 41B

Terrateck

Gamme maraîchage d'enrouleurs d'irrigation



Distributeur Terrateck
www.ferauchetgillet.be
 0470/655.711

Arrosez vos petites et moyennes surfaces de 800m² à 7600m² avec notre large gamme d'enrouleurs d'irrigation idéale en maraîchage.

> terrateck.com



+33(0)3 74 05 10 10
contact@terrateck.com

Présentation de différentes situations de problématiques vivaces et de leur gestion chez des agriculteurs et agricultrices en Wallonie

Propos recueillis par les conseillers techniques de Biowallonie



Lucerne-trèfle sous une culture de seigle pour une récolte immature

Lors de la reconversion en bio en 2018, il n'y avait pas de chardon apparent et une terre avait une présence de rumex (ancienne prairie).

Dès la reconversion, le fumier de bovin a été composté deux fois avant d'être épandu sur les cultures.

TÉMOIGNAGE / 1

Je gère le chardon et le rumex en grande culture dès la reconversion

Le chardon

Dès la reconversion, la luzerne (2 à 3 ans) a été placée dans la rotation pour son intérêt agronomique, pour une production de fourrage de qualité, pour sa résilience aux périodes de sécheresse et pour empêcher préventivement le chardon de s'installer. Le choix avait été juste car, après quelques années, le chardon est apparu dans certaines terres. Ces terres ont été priorisées au fur et à mesure pour installer la luzerne et, aujourd'hui, on arrive en fin de rotation de huit ans avec le chardon qui est maîtrisé partout.

Le rumex

Dans un premier temps, le rumex a été géré manuellement : arracher les racines sur 15 cm, couper les tiges en fleur et les exporter hors de la parcelle.

Réaliser des déchaumages en interculture avec un scalpeur, pour arracher les racines

à 10-12 cm de profondeur. Un premier déchaumage avec des dents droites permet au scalpeur de descendre à cette profondeur.

L'interculture est semée plus tard sur la terre où se trouvent les rumex.

Les jeunes rumex issus des semences sont gérés avec la herse étrille dans les cultures et en interculture.

La luzerne est implantée sous un couvert d'avoine et maintenue sous une culture de seigle (récolte en immature). Ceci permet de concurrencer les adventices.

Dans les autres terres, il n'y a que quelques pieds qui sont gérés à la fourche à rumex.

L'agriculteur·rice doit rester attentif·ve et réactif·ve dès le début de la reconversion.

TÉMOIGNAGE / 2

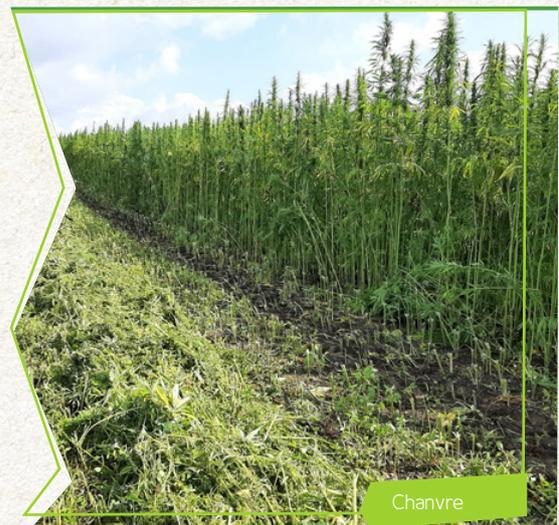
Je ne sais plus gérer les rumex dans mes cultures !

Ne sachant plus quoi faire, l'agriculteur·rice a contacté Biowallonie.

Nous avons analysé la situation pour trouver les origines du problème avant de proposer un schéma de maîtrise à court et à moyen termes.

Les travaux du sol sont réalisés par son entrepreneur qui est très conventionnel dans ses pratiques. Le déchaumeur à disque

est largement utilisé et la technique du non-labour a été réalisée les dernières années. Le laiteron des champs et le chardon sont absents car de la luzerne est présente dans la rotation. Durant la période de la culture de luzerne, il n'est pas possible d'intervenir mécaniquement sur le rumex et la présence de colza dans la rotation empêche toute intervention mécanique sur cette espèce pendant presque 11 mois.



Chanvre

Les solutions

- Exclure le déchaumeur à disque !
- Arracher les « souches de rumex » en interculture avec un déchaumeur équipé d'ailettes. Le scalpage doit être réalisé sur toute la surface à 10–12 cm de profondeur. Le redoublement de travail des ailettes doit être suffisant (30 à 50 %) et il est recommandé d'avoir des dents (dents de type herse étrille en 10 ou 10 mm) à l'arrière de la machine, pour secouer les gazons afin qu'ils sèchent au soleil plus rapidement. Un minimum de deux passages croisés est recommandé. Ensuite, soulever régulièrement les gazons en surface avec un simple vibroculteur sans rouleau est suffisant.

- Introduire dans la rotation des cultures qui sont concurrentielles aux adventices vivaces comme le chanvre (variétés de grande taille) et le sarrasin. Le seigle pourrait également être cultivé. Il faut, dans tous les cas, avoir un débouché.
- Introduire un couvert long hivernant à un effet allélopathique en interculture avant une culture de printemps. Après les premières céréales récoltées fin juillet, planter rapidement du chou demi-moellier comme la variété Protéor. Il est possible de l'associer à une autre espèce du moment qu'il reste majoritaire. Par exemple, 5 kg/ha (dose pleine) de chou Protéor + 5 à 10 kg/ha de trèfle

d'Alexandrie monocoupe. Ce type de chou est non-gélif et restera jusqu'au début d'avril (début floraison). Il est conseillé de le détruire minimum un mois avant la culture pour éliminer l'effet allélopathique.

- Dans les autres intercultures, utiliser un mélange qui contient du radis chinois. Était de la famille des brassicacées, comme le chou, il a également un effet allélopathique sur la germination des graines et sur les jeunes rumex.
- Faire du labour à moins de 20 cm de profondeur.

Ce programme de gestion du rumex va devoir suivre plusieurs cycles de rotation.

Chardon des champs

**TÉMOIGNAGE / 3****Le passage en bio m'a permis de maîtriser le chardon dans mes cultures**

Déjà en agriculture conventionnelle j'avais du chardon. Les parties aériennes étaient gérées par les herbicides et par la coupe des tiges en fleur.

Lors de ma reconversion en bio, le conseiller technique de Biowallonie m'a demandé si j'avais des problèmes d'adventice vivace et je lui ai parlé du chardon que je pensais maîtriser.

Une fois l'utilisation des herbicides terminée, il me dit que les chardons vont émerger rapidement et s'étendre si rien n'est fait. Il m'a recommandé d'implanter de la luzerne pure ou majoritaire, en association dès le début de la reconversion en ciblant les parcelles à risque. Le déchaumeur à disque n'est presque plus utilisé.

N'ayant pas d'élevage, j'ai trouvé un éleveur qui était intéressé d'acheter un fourrage de qualité et qui garantit son stock, même en année sèche.

Attention que la luzerne peut être difficile à détruire également. Sa destruction par scalpage entre 3 et 5 cm de profondeur, avec un déchaumeur à ailettes, permet de couper l'accès à ses réserves qui se trouvent dans les racines. Certaines charrues ont des socs de peloir assez larges pour la détruire directement.

Depuis, le chardon disparaît durablement et même le laitron vivace qui était apparu dès le passage en bio.

TÉMOIGNAGE / 4**Le chou demi-moellier en interculture a un effet surprenant contre le rumex !**

Le chou demi-moellier ou moellier était beaucoup utilisé comme fourrage d'appoint en automne. Celui-ci était semé après l'escourgeon dès le mois de juillet et était pâturé au fil ou fourragé en vert à l'étable en automne.

À la suite d'une observation personnelle lors d'un changement d'utilisation de ce type de chou, celui-ci n'est pas récolté ni pâturé et laissé tout l'hiver jusqu'au printemps. Détruit idéalement début floraison, minimum un mois avant la nouvelle culture (maïs, chanvre, nouveau fourrage...), celui-ci a un effet allélopathique grâce à la durée de végétation qui permet par déduction une libération d'exsudat racinaire plus importante.

Quelques agriculteurs et agricultrices ayant une forte pression en rumex dans certaines parcelles profitent de l'interculture pour s'orienter vers cette espèce (qui doit rester majoritaire), qui peut être associée à une légumineuse (ex : 5 à 10 kg/ha de trèfle d'Alexandrie monocoupe). Il existe la variété Protéor qui est semée à 5 kg/ha. Il est préférable de semer dès juillet, si possible, ou tout au début d'août, pour que le chou se développe bien avant l'hiver. Il n'est pas gélif.

Pour l'achat de semence, il faut s'orienter vers un vendeur qui les vend comme interculture fourragère et non comme espèce qui compose les MAEC MC7 parcelles aménagées pour la faune car, dans ce cas, le prix des semences est prohibitif !

Chanvre



Les agriculteurs et agricultrices ont vu très rapidement un effet dépressif sur le rumex et cette technique s'ajoute à leur plan de lutte.



TÉMOIGNAGE / 5

Ma proposition de mise en place d'actions pour la problématique des rumex et des chardons

Afin de ne pas se laisser envahir par les adventices vivaces en système polyculture élevage ou grande culture, l'idéal est de travailler avec des rotations longues, qui auront un effet bénéfique tant sur les maladies que sur les mauvaises herbes difficilement arrachables lors des désherbages mécaniques. Pour ce faire, l'implantation d'une culture pérenne, comme la luzerne, durant une période minimum de trois ans, va réduire fortement la pression en chardon. Lorsque l'on a des parcelles avec une grosse pression en rumex, le fait d'implanter une luzerne plus des graminées,

comme la fétuque élevée, le dactyle, la fléole des prés et du trèfle blanc géant, va limiter l'apparition de vide qui peut arriver au fur et à mesure des années. Cette pratique va combler la disparition de la légumineuse à la suite de différents impacts (humidité, sol qui n'est adapté, pH acide, fauche trop basse) et favoriser ainsi le développement du rumex. De plus, le système fasciculé des graminées va avoir un impact positif en limitant le tassement des sols, point très important car nos amis à grandes feuilles étroites ou larges aiment bien s'implanter dans des sols compactés.

TÉMOIGNAGE / 6

Je pratique le pâturage sur gazon court pour maîtriser le rumex

Un·e agriculteur·rice pratiquant le pâturage sur gazon court (pâturage continu) nous a expliqué avoir réussi à maîtriser le rumex, sur une prairie permanente envahie, grâce au pâturage. Sa technique était de faire pâturer le plus tôt possible au printemps un lot de jeunes bêtes sur la parcelle. À cette période, les rumex ont un niveau très faible de réserves dans leurs racines et une capacité limitée de photosynthèse, ce qui les rend très vite dominés par les graminées après un pâturage court.

Il·Elle a répété l'opération le printemps suivant, ce qui a permis de faire disparaître les rumex. Cette technique est simple mais souvent sous-estimée et peu mise en œuvre, car les parcelles infestées ne sont parfois pas pratiques pour être pâturées. De plus, le fait de pâturer une première fois les parcelles limite le rendement, si la parcelle est destinée à la fauche ensuite.



TÉMOIGNAGE / 7

Je maîtrise une présence excessive de rumex en prairie par des fauches répétées

Pour tenter de maîtriser le rumex en prairie pâturée, sans avoir recourt à un surpâturage excessif, un·e agriculteur·rice a effectué des fauches très régulières des refus durant l'été, avec une faucheuse classique réglée pour faucher à plus ou moins 5-7 cm. La fauche est répétée 4 à 6 fois dans les zones les plus infestées et espacée d'environ trois semaines. Le but est de fatiguer la racine des rumex, qui n'a dès lors que très peu d'opportunité de faire de la photosynthèse.

Lorsque les feuilles prennent un peu de taille, elles sont coupées. Elles sont alors jeunes et seront mangées par les bovins. Cette pratique durant un été chaud et sec a permis une diminution significative de la pression en adventives vivaces.



Rumex

TÉMOIGNAGE / 6

Ma technique pour maîtriser le rumex en maraîchage

Lorsque j'ai acheté le terrain en 2021, c'était une prairie temporaire et, à la mise en culture, j'ai vite remarqué que les rumex s'y développaient facilement du fait de la nature du terrain (75 % de limon, 20 % d'argile, 2,5 % de sable et 2,5 % d'humus).

Afin d'éviter un emploi trop important de la machine à bêcher, j'utilise un cultivateur à dents fixes, dont le réglage de la profondeur se fait facilement via les deux roues de jauge ; réglage à 10 cm de profondeur afin de mettre les racines de rumex en surface et à 20 cm pour travailler le sol et ensuite pour en faire la préparation à la plantation.

Afin d'effectuer des faux-semis, j'utilise un vibroculteur avec des lames larges, qui me permettent de mettre les racines d'adventives en surface afin de les affaiblir.

En année sèche comme celle-ci, voici le résultat obtenu et ci-dessous une population fortement diminuée par rapport à la première photo.



Vibroculteur pattes d'oie



Cultivateur aldo



Racine de rumex desséchée

Nous espérons que la lecture de ce dossier vous a permis de mieux connaître ces plantes vivaces. Comme vous l'avez compris, il n'y a pas de solution miracle. Cependant, en mettant en place un plan de maîtrise adapté à votre situation, dès la reconversion sur l'ensemble de votre exploitation, c'est possible. C'est tout au long de votre carrière qu'il faut être vigilant·e. En effet, si on prend le cas du rumex, en plus de gérer les racines et les collets, le stock semencier passe les générations et une germination peut apparaître quand on pense l'avoir maîtrisé !

Les nouvelles technologies évoluent rapidement et pourront, nous l'espérons, vous aider.

Retrouvez-nous
sur notre site, pour
tout conseil technique
sur mesure





Comment maîtriser la moutarde sauvage des champs ?

Patrick Silvestre, Biowallonie

Avant toute chose, il est important de clarifier de quelle plante nous allons parler. Son nom latin est *Sinapis arvensis* de la famille des Brassicacées comme le colza, le radis, les choux... Elle possède différents noms vulgaires comme *sanve*, *sénevé* et, chez nous, *sené*.

Pour ce dernier nom, il ne faut pas le confondre avec le *séné*, arbrisseau qui fait partie de la famille des légumineuses. C'est une plante médicinale qui est un puissant laxatif !

Le *sené* ne passe pas inaperçu à la floraison puisque sa couleur jaune tranche avec la majorité des autres espèces cultivées, excepté le colza et la moutarde.

Le *sené* a une nuisibilité élevée sur le rendement des cultures et sa graine est toxique pour les herbivores.

Sa présence est concurrentielle vis-à-vis des nutriments, de l'eau... et peut avoir un facteur limitant sur la fourniture d'azote allant jusqu'à 70 %.¹

Mieux la connaître pour mieux la maîtriser²

La moutarde sauvage des champs (*sené*) préfère les sols neutres à basiques et calcaires. Les sols sableux et hydromorphes ne lui sont pas favorables.

Ses graines germent en général entre 5 et 15 °C. Au-dessus de 20 °C sa germination diminue fortement ; 90 % des graines germent dans les quatre premiers cm du sol.

Une plante peut produire de 500 à 5.000 graines et les nouvelles graines sont fortement dormantes.

La durée de vie des graines peut aller jusqu'à 75 ans ! Et le problème peut venir des générations précédentes.

La jeune plantule a besoin de beaucoup de lumière pour se développer.

Les cultures les plus infestées sont le colza, la moutarde et les cultures de printemps.

J'ai observé que le *sené* est gélif au stade cotylédon dans des céréales d'hiver semées tardivement, lors d'hivers avec du gel à -8 °C ou -10 °C.

Sa racine est pivotante et la forme des feuilles en rosette au stade juvénile engendre une résistance à l'arrachement assez précoce.



CONSEILS TECHNIQUES

GRANDES CULTURES

Lutte préventive et curative

Certaines informations ci-dessus sont intéressantes et permettent d'identifier plusieurs leviers agronomiques qu'il faudra combiner.

- La rotation longue a peu d'effet sur cette espèce puisqu'elle germe à peu près toute l'année et les graines ont une durée de vie très longue.
- Privilégier les céréales d'hiver aux céréales de printemps.
- **Son besoin de lumière pour se développer impose des cultures couvrantes et concurrentielles.**
 - Le colza sera associé à des plantes compagnes et semé à une densité suffisante pour produire une biomasse qui fera de l'ombrage. Éviter la culture du colza dans des parcelles fortement infestées.
 - Choisir des variétés de céréale couvrante (feuille étalée, précoce à la montaison et de taille moyenne à haute).
 - Implanter des couverts qui couvriront rapidement le sol et avec une biomasse importante (espèce, variété, densité de semis...).
 - Le chanvre et le sarrasin couvrent rapidement le sol et sont concurrentiels.
- Réaliser plusieurs déchaumages pour diminuer le stock semencier. Les nouvelles graines de l'année vont rentrer majoritairement en dormance.
- Les faux-semis sont très efficaces. Lors du semis de la culture, le sol devra être retravaillé le moins possible pour éviter de faire remonter des graines dans la zone favorable à la germination.
- Le binage est efficace dans l'interligne.
- Pour les céréales d'hiver, retarder la date de semis est efficace. Cependant, il y a un risque de travailler dans de moins bonnes conditions surtout dans les sols plus argileux. Dans les régions froides d'Ardenne et de Haute Ardenne, le semis ne peut pas être trop tardif pour laisser le temps à la culture de se développer correctement pour passer l'hiver.
- Semer 15 jours plus tôt à condition de pouvoir désherber avant l'hiver.

Désherbage des céréales avant l'hiver

Les conditions pour désherber avant l'hiver ne sont pas toujours au rendez-vous. Un semis plus précoce suivi d'une période sèche permet de réaliser un désherbage à l'aveugle quelques jours après le semis. La céréale peut déjà avoir des petites racelles et un germe de 2-3 mm. Il ne faut pas non plus être en période trop sèche pour garder de l'humidité près des semences de céréale en cours de germination. La vitesse de travail, avec une herse étrille, doit être faible pour laisser les graines de céréale au même niveau, voire les laisser un peu descendre.

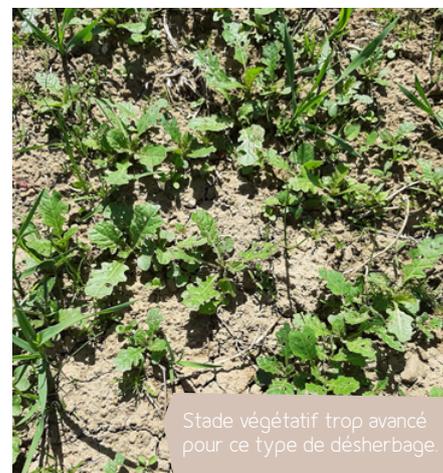
Attention que la levée de céréale d'un semis plus précoce peut être rapide (5-7 jours). Un germe blanc prêt à sortir casse comme du verre !

Ensuite, si les conditions restent favorables, un désherbage dès deux feuilles des céréales est possible à vitesse réduite.

Ces désherbages vont remonter les mottes de terre et éviter les problèmes de glaçage durant l'hiver.

- Le labour ne diminue pas le stock semencier. Par contre, il permet de repartir d'une « page blanche » (pas de plante viable et un stock de semence d'adventice dilué). En non-labour, les graines seront concentrées dans la zone favorable à la germination et sans la pratique du faux-semis, les levées peuvent être très abondantes.
- Le stade végétatif du sené, pour une bonne efficacité du désherbage mécanique avec une herse étrille, étrille rotative et houe rotative, est le stade cotylédon à une paire de feuilles.

→ Pour le désherbage thermique, le stade végétatif ne peut dépasser le stade cotylédon à une paire de feuilles pour être efficace.



Autres mesures

- Trier les semences.
- Composter deux fois le fumier.
- Nettoyer la moissonneuse entre deux parcelles.
- Écimer le sené à la floraison si les inflorescences dépassent la culture. Dans le cas d'une floraison avancée avec la présence de silique, il est conseillé d'utiliser une éci-meuse-collecteuse.
- Dans le cas d'implantation d'un jeune fourrage, réaliser un broyage de nettoyage ou récolter avant que les siliques ne contiennent des graines.
- ...

Retrouvez et archivez cette fiche technique sur Biocérès.



Sources :

- 1 Décid-Org. Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France, décembre 2018.
- 2 Infloweb. Connaître et gérer la flore adventice.



Himacerus apterus adulte femelle

Fiche technique auxiliaire généraliste : *Punaise nabide* ou *punaise solitaire*

Daniel Wauquier, Biowallonie

Nom commun : punaise nabide ou punaise solitaire • **Ordre :** Hémiptères • **Famille :** *Nabidae* • **Genre :** *Himacerus* et *Nabis* • **Espèce :** sp • **Prédateur envers les pucerons, jeunes chenilles.**

Comment la reconnaître ?

Adulte

Son corps est de forme aplatie. Ses ailes repliées à plat au repos, à la différence des *Miridae* et *Anthocoridae*, ne possèdent pas d'yeux secondaires. Elle est de grande taille (environ 2 cm) et sa couleur est variable selon l'espèce, en général plutôt gris ou marron. Ces punaises volent très peu.

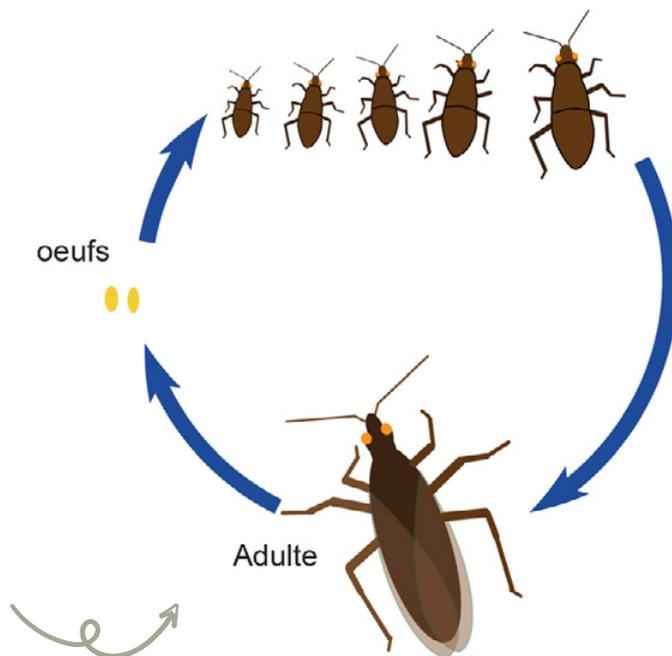
Larve

La larve ressemble à l'adulte et sont très agiles et rapides.

Cycle de développement

Une génération par an. Hibernation sous forme adulte, dans une cachette protégée. Les œufs sont pondus et insérés dans l'écorce nouvelle et tendre. Ils sont de forme oblongue et une petite partie avec un couvercle reste visible en surface (observable à l'aide d'une loupe).

Les larves et adultes sont prédateurs de pucerons de toutes espèces et de chenilles de jeune stade.



Cycle de développement

Utilisation

Les punaises sont présentes dans les cultures de façon ponctuelle.

Les Nabides sont très répandus mais, en général, on les trouve en petit nombre, voire seuls.

Ces punaises semblent être très sensibles aux produits phytosanitaires. On les retrouve surtout sur des cultures conduites en agriculture biologique.

De par leur caractère solitaire, les punaises nabides ne sont pas utilisées en protection biologique par augmentation.



Retrouvez et archivez cette fiche technique sur Biocérés.



Nabis flavomagnatus, Minera, North Wales, juillet 2016



L'implantation d'une interculture pour combler le manque de fourrages

Thibault Lavis, Biowallonie

Dans un contexte de changement climatique, les périodes météorologiques extrêmes sont fréquentes. Les sécheresses estivales intenses et longues et les sécheresses printanières limitent les quantités de fourrages produites, alors que les printemps ou automnes humides compliquent les récoltes et dégradent leur qualité. Cela incite à diversifier les sources fourragères. L'implantation d'une interculture, après une culture récoltée précocement, est une solution pour combler le manque de fourrages.

L'interculture a pour but premier de couper le cycle entre deux cultures. Elle peut varier de quelques semaines à neuf mois (entre une culture d'hiver et une culture de printemps).

Lexique

CULTURE DÉROBÉE. En agriculture et horticulture, une *culture dérobée*, ou *culture intermédiaire*, est une culture à croissance rapide, qui est cultivée entre deux cultures principales annuelles successives.

Pour l'implantation d'une culture dérobée, le choix de la parcelle est très important. Celle-ci ne doit pas perturber l'assolement prévu et l'implantation de la culture suivante. Un des avantages de l'interculture est qu'il n'est pas indispensable d'apporter une fumure pour assurer sa croissance car, s'il y a un minimum de pluie et d'humus dans le sol, dans un sol chaud, la minéralisation

libèrera rapidement de l'azote. Dans le cas où la culture précédente exporte beaucoup d'éléments fertilisants, une fertilisation à action rapide (fientes de volailles, lisier, fumier mou) avant semis de la dérobée sera néanmoins très favorable au rendement de celle-ci. En fonction de la présence ou pas de légumineuses et de leurs proportions, la fertilisation peut être absente ou adaptée.

Dans les intercultures, on peut distinguer deux types, les fourragères et les non fourragères.

Voici quelques exemples de mélanges, la période idéale est juin (après une récolte immature) à juillet. Attention : après la date

du 10 août, pour le semis des cultures dérobées, cela devient tard pour avoir suffisamment de rendement.

On part souvent sur une base d'avoine brésilienne ou de l'avoine de printemps qui est généralement moins coûteuse.

Législation des couverts



Interculture fourragère

Tableau 1 : Respect du PGDA. En interculture courte, avant une culture d'hiver (après légumineuse pure, adapter les proportions pour le PGDA), en zone vulnérable ou hors zone vulnérable en interculture

AVOINE BRÉSILIENNE	TRÈFLE D'ALEXANDRIE	TRÈFLE DE PERSE	POIS FOURRAGER	VESCE COMMUNE
35-40 kg/ha	20 kg/ha			
20 kg/ha	20 kg/ha			
35 kg/ha	10 kg/ha	8 kg/ha		
20 kg/ha	10 kg/ha	8 kg/ha		
35-40 kg/ha	15 kg/ha		25 kg/ha	
20 kg/ha	15 kg/ha		12,5 kg/ha	12,5 kg/ha

CONSEILS TECHNIQUES

POLY-CULTURE-ÉLEVAGE

Tableau 2 : Pour des semis précoces avant le 15 juillet et en situation sèche

TEFF-GRASS (IL EST MULTICOUPE)	MOHA	SORGHO FOURRAGER MULTICOUPE	TRÈFLE D'ALEXANDRIE
	15 kg/ha		15 kg/ha
		20 kg/ha	10 kg/ha
7 kg/ha			10-15 kg/ha

Tableau 3 : Interculture non fourragère (respect du PGDA)

PHACÉLIE	TRÈFLE D'ALEXANDRIE (TABOR)	RADIS CHINOIS	MOUTARDE BRUNE	AVOINE DE PRINTEMPS
5,5 kg/ha	10 kg/ha			
	12 kg/ha	7 kg/ha		
(2 kg/ha)	12 kg/ha	5,5 kg/ha	(0,7 à 0,8 kg/ha)	
2 kg/ha	7 kg/ha	5 kg/ha		
4 kg/ha	8 kg/ha			40 kg/ha
	15 kg/ha			80 kg/ha

Tableau 4 : Interculture hivernant (respect du PGDA)

SEIGLE MULTICAULE	TRÈFLE INCARNAT	VESCE COMMUNE D'HIVER
25 kg/ha	5 kg/ha	14 kg/ha

Retrouvez et archivez cette fiche technique sur Biocérés.





**Rue de l'Arbre à la Croix, 279
4460 HORION-HOZEMONT
042/50.11.98
eddy.philippet@gmail.com
http://www.philippet.be/**

TRACTEURS & MACHINES AGRICOLES









Quand la recherche en agriculture biologique dépasse la frontière linguistique

Sarah Caliskan, Alexandre Duerinckx, Marie Moerman, CRA-W (Cellule transversale de Recherches en Production biologique)

Les structures de recherche et d'encadrement wallonnes et néerlandophones ont uni leurs forces, le 25 mars 2025 à Gembloux, pour organiser une journée entièrement dédiée à la recherche belge en agriculture biologique.

Introduction

En Flandre et Wallonie, la recherche en AB va bon train mais peine souvent à établir des passerelles entre régions. Certains projets Interreg ont vu le jour, qui ont réuni des chercheurs et chercheuses du Nord et du Sud du pays (Zero-phyto, Symbiose, Transaé...), mais ce potentiel de collaboration est encore peu développé. Pour pouvoir avancer plus vite et plus loin, le CRA-W a décidé d'allier

ses forces à l'ILVO¹, BioForum et le CCBT² en organisant une journée rassemblant des représentants et représentantes de la recherche et de l'encadrement du Nord et du Sud de la Belgique, pour partager des résultats d'essais et planifier des collaborations futures (groupes de travail, appels à projets, visites...). Près de 80 personnes ont participé à la journée venant

d'horizons divers : universités (UCLouvain, ULiège, UMons...), Centres de Recherche (Briosa, CCBT, CRA-W, Experimental poultry Centre, ILVO, INAGRO, INBO, Proefstation voor de Groenteteelt, Viaverda...), Centres pilotes (CPL Végémar, Hooibeekhoeve...), l'encadrement (Bioforum) et les services publics régionaux (SPW et Agenschap landbouw en Zeevisserij).

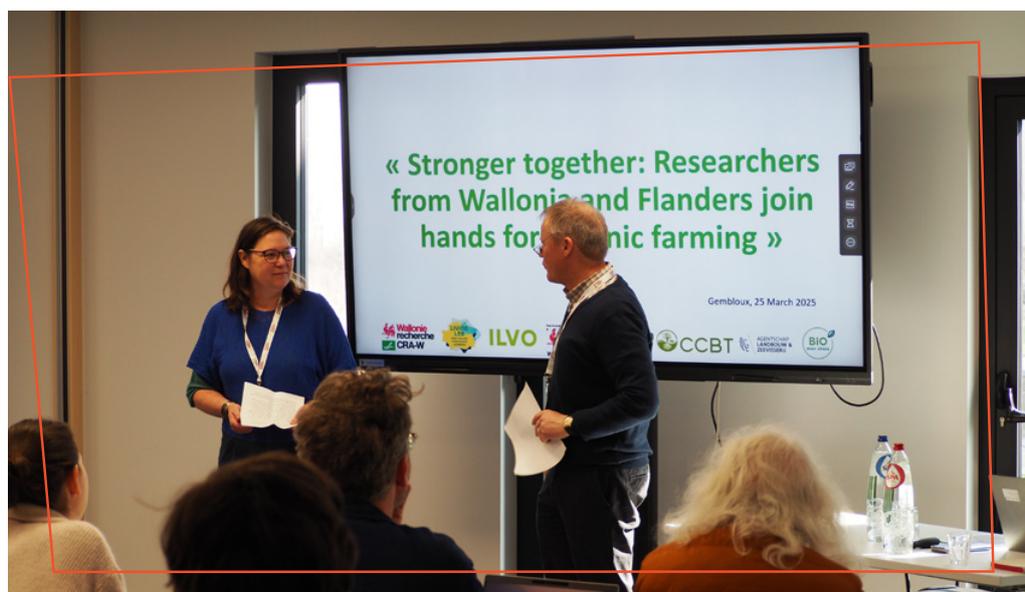
Un début de journée prometteur

Le soleil étant présent en cette matinée du mois de mars, l'événement a démarré sous de bons auspices. Georges Sinnaeve, le directeur du CRA-W, a introduit la journée en présentant le Plan Bio 2030, le CRA-W et ses axes de recherche et actions menées en production biologique. Marleen Delanoy, représentant l'Agence de l'Agriculture et de la Pêche³, a ensuite détaillé le cadre stratégique de développement de la production biologique en Flandre et la place qui y est donnée à la recherche en agriculture biologique. An Jamart de Bioforum, et co-organisatrice de la journée, a enchaîné avec un discours fixant les objectifs du jour :

« [...] Cette journée a pour ambition de célébrer la richesse et le potentiel de l'agriculture biologique, et de mettre l'accent sur le pouvoir de la collaboration. Il ne s'agit pas seulement de combler le

fossé entre nos régions, mais également d'approfondir notre compréhension mutuelle de la recherche et de l'expertise de chacun. [...] L'innovation s'épanouit lorsque des perspectives différentes se rencontrent. En partageant nos connaissances et en travaillant collectivement [...], nous pouvons approfondir notre compréhension des

principes fondamentaux de l'agriculture biologique. Il est essentiel que nous créions des passerelles de connaissances, reliant les chercheurs, les décideurs politiques, les conseillers et les agriculteurs. En mettant nos forces en commun, nous pouvons obtenir des résultats concrets et percutants [...] »



1. Instituut voor Landbouw-, Visserij- en Voedingsonderzoek.
2. Coördinatiecentrum praktijkgericht onderzoek en voorlichting Biologische Teel.
3. Agenschap Landbouw & Zeevisserij.

Un programme ambitieux

Un programme bien chargé a occupé les participants et participantes durant la journée, qui a connu deux temps forts : la matinée, rythmée par de courtes présentations de projet et l'après-midi, animée par deux sessions d'ateliers.

Des « pitches » pour partager des connaissances

Les présentations de la matinée avaient pour objectif de permettre aux chercheurs et chercheuses d'apprendre à mieux connaître les domaines d'expertise et les recherches en cours dans les différentes structures.

Dix-huit présentations de trois minutes se sont succédé et touchaient des thématiques très diverses, entre autres : la biodiversité en maraîchage et grandes cultures, les innovations en termes d'itinéraires techniques et de pratiques agronomiques, la recherche participative, les avancées en gestion de la fertilité des sols, la qualité technologique des céréales...

S'en est suivi un moment d'échange sur le temps de midi durant lequel les chercheurs et chercheuses ont également eu l'occasion de présenter leurs recherches au travers de 23 posters.

Des ateliers pour envisager l'avenir

L'objectif des ateliers de l'après-midi était de rassembler les chercheurs et chercheuses souhaitant faire avancer la recherche sur des thématiques d'intérêt, au travers de collaborations futures. Les thématiques choisies en amont de l'événement, sur base des propositions des participant·e·s, étaient : le sol, les grandes cultures, les systèmes mixtes, les chaînes de valeur, le bien-être animal, la protection des plantes, la reconfiguration des systèmes agricoles et la rentabilité agricole.

25 March 2025 - Chaussée de Namur 47 5030 GEMBLoux

Program of the day

"Stronger together: Researchers from Wallonia and Flanders join hands for organic farming".




Welcome coffee **9h30-10h00**

Introduction of the day **10h00-10h30**

- Introduction of the representative of the organisers of the day.
- Introduction by the director of CRA-W.
- Introduction by the representative of the Walloon government.
- Introduction by the representative of the Flemish government.

Pitches **10h35-12h20**

- Biodiversikas: fostering biodiversity in organic unheated greenhouses : *Sander Fleerackers (Proefstation voor de Groenteteelt)*.
- Biodiversity at the service of farmers for more resilient and autonomous agriculture : *Fanny Boeraeve (Gembloux Agro-Bio Tech)*.
- Monitoring Biodiversity in Agrarian Regions - A joint researcher-farmer effort : *Mieke Lateir (INBO)*.
- Evaluating varieties and developing innovative technical itineraries to meet the challenges of organic field crops : *Anne-Michelle Faux (CRA-W)*.
- From Farm to Future: Elevating Local Quinoa Through Collaboration : *Gerda Cnops (ILVO)*.
- Technological quality of food cereals in organic farming (TechnoCerBio) : *Bruno Godin (CRA-W)*.
- Crop diversification as a way to resilience : *Hilde Muyle (ILVO)*.
- Alfalfa, a pillar for organic agroecology : *Eddy Montignies (Briosa asbl)*.
- Non-inversion tillage versus "eco-plow" : *Joran Barbry (Inagro vzw)*.
- Participative multi-actor research in organic cropping systems : reduced tillage (ABC) - protein intercrops (Assobia) : *Aline Fockedeey, Morgane Campion, Pénélope Lamarque (CRA-W)*.
- Ammonia emissions in organic livestock farms : *Laura Peeters (ILVO)*.
- How to measure soil health, and how soil health respond to management practices in organic farming ? : *Brieuc Hardy (CRA-W)*.
- Carbon and nitrogen dynamics and nutrient balance approach in organic farming systems : *Koen Willekens (ILVO)*.
- SPoT: Co-design and experimentation of sustainable mixed crop-livestock systems in Belgian Ardenne : *Michael Mathot, Séverine Lagneaux (CRA-W)*.
- Towards sustainable diets and farming systems through land use optimization : *Tom Desmarez (Gembloux Agro-Bio Tech)*.
- Promoting biocontrol of thrips and cabbage pests with banker plants and insect frass : *Femke Temmerman (Inagro vzw)*.
- Comparison of organic market gardening cultivation systems : *Laurent Jamar, Clément Nieus (CRA-W)*.
- Research related to agroecological principles at Viaverda : *An Van de Walle (Viaverda)*.

Lunch + poster presentation : 12h20-13h30

Workshops first round **13h30-14h35**

- Workshop 1 : Soil.
- Workshop 2 : Arable cropping.
- Workshop 3 : Animal welfare.
- Workshop 4 : Plant protection (alternatives to copper and spinosad).

Break : 14h35-14h50

Workshops second round **14h50-16h00**

- Workshop 1: Value chains.
- Workshop 2 : Farm profitability.
- Workshop 3 : Farm redesign.
- Workshop 4 : Mixed production systems.

Plenary session **16h00-16h15**

Conclusion and wrap-up of the two workshop rounds, 2 actions per workshop to be undertaken in a short time.

Closing the day followed by a drink **16h15-17h00**



LES AVANCÉES DU BIO

Aperçu des échanges lors des ateliers

Des huit ateliers est ressorti ce qui suit : les tendances actuelles et innovations en lien avec la thématique de l'atelier, les thèmes rencontrant l'intérêt de l'ensemble des participant·e·s et les actions de collaboration envisagées.

Durant l'atelier « Grandes cultures », de nombreux sujets ont été abordés. Les participant·e·s ont souligné la nécessité d'approches collaboratives et de cocréation qui mettent en lien agriculteur·rice·s, chercheur·euse·s, multiplicateur·rice·s et partenaires industriels.

Du côté de la thématique « Sol », les participant·e·s ont, entre autres, mis en évidence l'importance (1) d'indicateurs de suivi de la qualité des sols, qui puissent refléter l'effet de pratiques culturales et quantifier les services écosystémiques ; (2) de l'agriculture carbonée et la nécessité de méthodes d'évaluation du stockage du carbone ; (3) de la gestion de l'eau et des pratiques favorisant son infiltration et sa rétention dans les sols (vs érosion).

L'atelier « Protection des plantes » a fait remonter l'importance d'investiguer sur des solutions alternatives au Spinosad et au cuivre.

Concernant la « Reconfiguration⁴ des systèmes agricoles », les participant·e·s ont repris, parmi les tendances à étudier favorisant cette transition, la promotion de nouvelles races et cultivars adaptés aux systèmes biologiques et l'intégration des pratiques sans labour dans les systèmes biologiques, soutenus par les innovations en désherbage mécanique et la gestion des couverts végétaux.



Les échanges sur le « Bien-être animal » ont souligné l'importance du partage de données et de la création de « modèles d'affaires » intégrant le bien-être animal dans la rémunération de l'éleveur·euse.

Des nouvelles tendances et innovations qui ressortent de l'atelier « Systèmes agricoles mixtes », on peut citer l'introduction de l'élevage dans les rotations de cultures, l'évaluation de la durabilité des systèmes mixtes par essence complexes et l'étude de la valeur ajoutée de ces systèmes sur la qualité des produits (animal, végétal) qui en sont issus.

La thématique « Rentabilité agricole » a fait ressortir la nécessité de pouvoir disposer de données économiques robustes et transparentes pour évaluer et améliorer la rentabilité des systèmes agricoles, et

faciliter leur transition vers des systèmes biologiques.

Des différents ateliers ont émergé des propositions de collaboration entre la Flandre et la Wallonie, afin de faire avancer les défis identifiés au cours des discussions. Il s'agit entre autres de la soumission d'un projet « Living Lab Sol » entre la Flandre et la Wallonie, impliquant des agriculteurs des deux côtés de la frontière linguistique, une journée d'échange sur les cultures innovantes ou encore la participation aux Demo Days organisés par le CCBT durant l'été.

En conclusion

La journée a connu un grand intérêt de la part des chercheurs côtés flamands et wallons. Les présentations et posters leur ont permis d'être plus au fait de ce qui est réalisé au nord et au sud du pays. Les échanges qui ont eu lieu sur le temps de midi leur ont permis d'établir des liens avec des experts œuvrant dans des domaines similaires. Les ateliers ont été riches en échanges et ont permis de poser les premiers jalons de collaborations à venir. De nouvelles éditions devraient voir le jour dans les années à venir. Le défi étant que les actions de collaboration identifiées à l'occasion des ateliers aboutissent à de réels partenariats et permettent à l'avenir de construire de plus en plus de passerelles entre structures de recherche.

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur le contenu de la journée, suivez ce lien. Vous avez des questions ? Écrivez-nous : celluleagribio@cra.wallonie.be



EN DÉTAIL



Attestation de l'origine régionale des aliments transformés pour porcs et volailles : un modèle unique pour tous et toutes !

Bénédicte Henrotte (Biowallonie) et Margot Renier (Biowallonie) avec la collaboration de Pierre Rondia (DQBEA)

Jusqu'à récemment, le respect de la règle de régionalité des aliments transformés (voir RAPPEL ci-dessous), destinés aux porcs et aux volailles achetés par un·e éleveur·euse, était vérifié au moyen d'une attestation sur l'honneur, délivrée par ses fournisseurs d'aliments. Afin d'assurer une meilleure contrôlabilité de cette règle, la Direction de la Qualité et du Bien-Être animal (DQBEA), du SPW ARNE, a défini le modèle d'attestation qui doit être utilisé en remplacement de l'attestation sur l'honneur, selon l'AGW relatif à la production biologique, modifié par l'Arrêté ministériel du 11 octobre 2024, avec une entrée en vigueur au 23 décembre 2024. Les éleveur·euse·s de porcs et de volailles doivent désormais s'assurer de recevoir, via leur distributeur·rice d'aliments transformés, cette attestation qui précise l'origine des matières premières biologiques et en conversion entrant dans la composition desdits aliments.

Où la trouver ?

Cette attestation est disponible sur le portail Internet de l'agriculture wallonne ou sur demande par e-mail auprès de la DQBEA (bio.dgo3@spw.wallonie.be).



ATTTESTATION

Échéance

L'attestation couvre une année calendrier et est délivrée avant le mois de juin de l'année suivante (N+1) par les distributeur·rice·s d'aliments transformés aux éleveur·euse·s biologiques actif·ve·s en Wallonie.

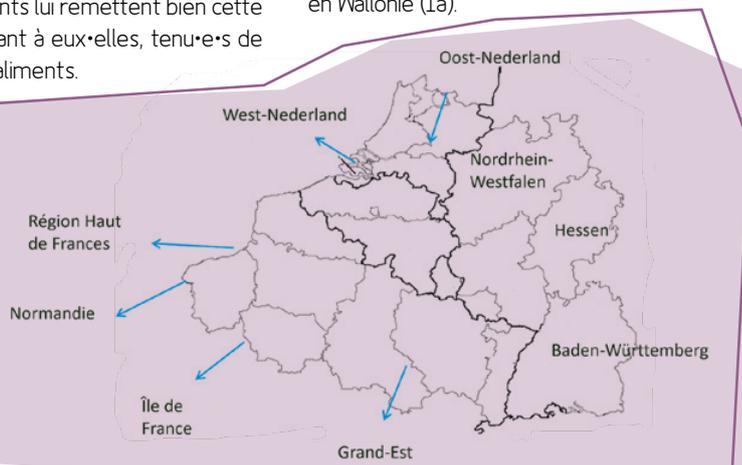
En résumé

Le respect de la règle de régionalité relevant de la responsabilité de l'opérateur·rice final·e, c'est à l'éleveur·euse de s'assurer que ses distributeur·rice·s d'aliments lui remettent bien cette attestation (disponible en FR, DE et NL). Ces dernier·ère·s sont, quant à eux·elles, tenu·e·s de récolter les informations nécessaires auprès des fabricant·e·s des aliments.

Que comprend l'attestation ?

Pour couvrir tous les cas de figure, le formulaire comporte deux volets : « Distributeur » et « Producteur d'aliments transformés ». Le·La producteur·rice d'aliments transformés remplit une des deux annexes (1a ou 1b), selon qu'il ou elle transforme ou pas l'ensemble de sa production en respectant les critères de régionalité. Dans le premier cas, une attestation annuelle suffit (1b) ; dans le second cas, une attestation est requise pour chaque lot vendu en Wallonie (1a).

RAPPEL. En production biologique, les aliments pour animaux doivent provenir principalement de l'exploitation agricole dans laquelle les animaux sont détenus, ou d'unités de production biologiques, ou en conversion appartenant à d'autres exploitations de la même région¹. Pour les animaux monogastriques, le pourcentage minimal lié à l'origine régionale des matières premières agricoles utilisées dans la fabrication d'aliments est de 30 % (Annexe II, Partie II, du Règlement (UE) 2018/848).



1. Selon l'annexe 9 de l'AGW, relatif à la production biologique du 13 octobre 2022, point 2.2.3¹ qui précise qu'en application du point 1.4.1., a), de l'Annexe II, Partie II, du Règlement (UE) 2018/848, La zone géographique considérée comme région regroupe l'ensemble du territoire de la Belgique, l'ensemble du territoire du Grand-Duché de Luxembourg, en France, les Régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Îles-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace ; en Allemagne, les Länder Nordrhein-Westfalen, Rheinland-Pfalz, Hessen, Saarland et Baden Württemberg ; et aux Pays-Bas, les régions Zuid-Nederland, West-Nederland et Oost-Nederland.



Finition des bovins mâles en bio : un retour en arrière refusé par la Commission européenne

Sophie Engel (Biowallonie)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les éleveurs et éleveuses de bovins bio doivent se conformer au nouveau Règlement européen (UE) 2018/848, qui remplace l'ancien Règlement (CE) n° 889/2008.

L'ancien Règlement prévoyait que la phase finale d'engraissement des bovins adultes, destinés à la production de viande, puisse avoir lieu à l'intérieur, pour autant que la période passée à l'intérieur n'excède pas un cinquième de leur vie et, en tout état de cause, une période de trois mois.

Cette disposition n'est plus reprise dans le nouveau Règlement. Désormais, les bovins à l'engraissement doivent avoir un accès à un pâturage ou un espace de plein air (l'espace plein air concerne seulement les bovins mâles de plus d'un an), partiellement couvert (maximum 50 %), dès que les conditions le permettent.

L'obligation de finir les bovins mâles de plus d'un an avec un accès aux pâturages ou à un espace de plein air peut constituer un frein à la conversion et décourager des éleveurs et éleveuses en place à maintenir ou développer l'engraissement, en raison de :

- mises aux normes coûteuses, voire impossibles ;
- problèmes de sécurité (gestion de l'agressivité des taurillons) ;
- la crainte d'une chute des performances techniques (allongement de la durée de finition).

En 2024, le Collège des Producteurs a mandaté Biowallonie afin de faire l'état des lieux de la situation des éleveurs et éleveuses bio wallon·ne·s, mais aussi chez les éleveurs et éleveuses des pays voisins, également impacté·e·s par cette problématique.

Les résultats de l'étude sont disponibles sur notre site Internet ou en suivant le code QR ci-contre.

Cette étude a été transmise au Cabinet du ministre en place à l'époque (Cabinet du ministre Borsus) ainsi qu'à l'Administration wallonne. Celle-ci a informé la Commission européenne des différents impacts sur le terrain de cette mesure et a demandé de réinstaurer la disposition de l'ancien Règlement bio qui permettait de garder les bovins à l'intérieur pendant les trois derniers mois d'engraissement.

La réponse de la Commission européenne écarte toute possibilité de changement de la règle actuelle.

Une note récapitulative à destination des éleveurs et éleveuses bio a été rédigée afin de bien expliquer les textes réglementaires et de clarifier ce qui est faisable ou non sur le terrain.



RÉSULTATS



NOTE

Pour consulter cette note, scannez le code QR ci-contre.

De nombreux·ses éleveur·se·s éprouvent encore des difficultés avec l'application de cette règle. Les conseillers techniques de Biowallonie sont disponibles, afin de vous aider à réfléchir à la situation de votre exploitation et de trouver les solutions adéquates. **N'hésitez pas à prendre contact avec les conseillers techniques de Biowallonie pour demander une visite sur votre exploitation.** Service gratuit.



Les nouvelles du Collège

Thomas Schmit, Collège des Producteurs

Le Collège des Producteurs, ce sont 44 producteurs et productrices, répartis en 11 secteurs d'activité, qui relaient vos avis auprès des pouvoirs publics, des structures de recherche, d'encadrement, de formation et de promotion de l'agriculture en Wallonie.

Pour le secteur bio, les quatre producteurs représentants au Collège partagent ici avec vous l'actualité des dossiers en cours.

Vous êtes concerné de près ou de loin par l'un de ces sujets ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en savoir plus ou nous faire part de votre avis.

Les dernières nouvelles fin mai

- La Commission européenne reconnaît que l'agriculture biologique est « verte par définition » dans le cadre du paquet de propositions visant la simplification administrative pour les activités agricoles. Les agriculteur·rice·s bio seront considéré·e·s comme répondant de facto à certaines règles de conditionnalités en matière environnementale, leur permettant d'accéder plus facilement aux aides PAC.
- Les ventes en magasins semblent globalement stables ou en progression par rapport à l'année passée. Dans plusieurs secteurs, la demande apparaît actuellement comme plus importante que l'offre (bovin lait, bovin viande, poulet de chair, œufs, porcs, céréales). Certain·e·s acteur·rice·s du secteur se demandent si la reprise va perdurer ou si elle n'est que temporaire.
- Un nouveau projet (ICEPA) vient d'être lancé en France pour évaluer les coûts cachés des systèmes alimentaires et la valorisation des externalités de l'agriculture biologique. Les résultats sont attendus pour 2028. Plus d'info : <https://itab.bio/projet/icepa>.
- Des discussions sont en cours sur le plan réglementaire concernant les coûts de certification bio, l'aménagement des vérandas en poules pondeuses, la certification des activités de restauration, ainsi que la production et l'utilisation de différents additifs et auxiliaires technologiques en Bio.



EN DÉTAIL

Le secteur bio du Collège. Vos représentant·e·s : Caroline Devillers, Dominique Jacques, Isabelle Martin et Harry Raven, accompagné·e·s de Thomas Schmit, chargé de mission pour le secteur bio.

Contact : Thomas Schmit
thomas.schmit@collegedesproducteurs.be
GSM : 0486/71.52.96

Miramag



Résultat nettement supérieur !

- L'engrais calcaire magnésien est un produit 100 % naturel
- Avec des minéraux essentiels, sans azote ni phosphates
- Une augmentation très rapide du pH grâce à sa finesse et porosité
- Utilisable en agriculture biologique conformément au (CE) n° 834/2007

Trouvez un distributeur dans vos environs sur
www.miramag.be ou téléphonez au 03-651.66.78





Groupement d'employeurs : ce qu'il faut retenir de notre session d'information

Audrey Warny, Biowallonie

Dans un atelier ou un magasin, il manque parfois une paire de bras un ou deux jours par semaine. Que faire quand les besoins sont partiels, mais récurrents ? Une solution existe : le groupement d'employeurs (GE), une structure dont les membres se partagent les services de salariés engagés par le GE, selon leurs besoins. À la suite d'un article de fond sur le sujet, paru dans l'*Itinéraires BIO* n° 81, nous avons organisé une session d'info en ligne le 19 mai dernier pour les transformateur·rice·s et points de vente bio, avec quatre intervenant·e·s clés : Aurore Léonet (SPF Emploi), Ann Wauters (DBH-Emploi), Benoît Beuken (Parta-GEs) et Thérèse-Marie Bouchat (FCC et Paysans-Artisans). Retour sur les points clés abordés lors de cette rencontre.



IT BIO 81

Rappels sur le modèle

Le GE doit prendre la forme d'une ASBL ou d'une SNC. Il est le seul employeur juridique des travailleurs et travailleuses qui sont mis à disposition des membres selon des règles précises. Ce ne sont pas les entreprises qui se prêtent ou s'échangent leur personnel.

Le GE n'a pas pour vocation de fournir du personnel « volant » destiné à combler des absences ponctuelles. Pour ce type de besoin temporaire, l'intérim ou les services de remplacement agricoles sont plus adaptés. Le GE s'inscrit dans une logique d'engagement

durable pour répondre aux besoins mutuels de ses membres.

Thérèse-Marie explique un autre élément qui différencie les GE de l'intérim, un autre système de mise à disposition de travailleurs et travailleuses. « *L'intérim, on le sait, est souvent porté par des sociétés commerciales – certaines sont même cotées en Bourse – qui se font de l'argent sur la mise à disposition de main-d'œuvre. Créer un groupement d'employeurs, c'est déjà un acte d'économie sociale : on pense à l'humain avant le profit.* »

Quelques chiffres

D'après Aurore Léonet, au 1^{er} mai 2025, on compte 36 GE en Belgique :

22 en Wallonie, 9 en Flandre et 5 à Bruxelles. Neuf sont actifs dans les **secteurs agricole et horticole** (dont 5 en Wallonie).

En 2024, 339 travailleurs et travailleuses occupé·e·s par les groupements d'employeurs en Belgique, dont **261 en Wallonie**.

Quatre points importants

1 Il doit se rattacher à une commission paritaire (CP), en lien avec celle de ses membres.

Si tous les membres relèvent de la même CP, celle-ci s'applique au GE. En cas de diversité, le Ministre détermine la CP en fonction d'un de ces deux critères : la CP du (ou de la) membre avec le plus grand volume horaire prévu dans la mise à disposition, ou la CP du (ou de la) membre avec le plus grand nombre de travailleurs et travailleuses permanent·e·s.

L'affiliation à la commission paritaire (CP) est importante. Thérèse-Marie Bouchat

l'explique : « *Prenons l'exemple du GE de la Fabrique Circuit Court : parmi ses membres, on trouve des éleveurs et éleveuses de volailles, coopérateurs et coopératrices du petit abattoir, relevant de la CP 144, dont les barèmes salariaux sont plus bas que ceux de la CP 118 de l'industrie agroalimentaire, à laquelle sont affiliés d'autres membres (conserverie, légumerie, glacier...). C'est la CP 118 qui a été retenue comme la plus représentative*

du GE, ce qui signifie que les ouvriers et ouvrières du groupement relèvent de cette CP. Pour les éleveurs et éleveuses, cela représente un désavantage, en ce sens que s'ils·elles avaient engagé seul·e·s, sous leur propre CP, le barème aurait été plus bas. Cependant, le GE peut solliciter des aides à l'emploi qui viennent réduire le coût salarial global. En conséquence, le taux horaire facturé aux membres est resté économiquement viable malgré tout. »

2 Chaque année, à la date anniversaire de son autorisation, le groupement d'employeurs doit transmettre un rapport d'activité au SPF Emploi.

Ce rapport permet de vérifier le respect des obligations légales, réglementaires et conventionnelles liées au fonctionnement

du groupement, ainsi qu'à la législation sur les contrats et la durée du travail. Sur base des éléments communiqués, le Ministre peut

réviser le rattachement à une commission paritaire ou, en cas de manquement, retirer l'autorisation du GE.

3 Chaque travailleur·euse doit être engagé·e pour au moins 19 h/semaine, mais ces heures peuvent être réparties entre plusieurs membres.

Benoît Beuken explique : « Un·e salarié·e peut travailler 10 h dans une ferme, 5 h dans

une épicerie bio, et 4 h dans un atelier de transformation. Cela permet de faire émerger

des postes qualifiés, stables, à partir de besoins très morcelés. »

4 Un principe important du GE est la responsabilité solidaire des dettes fiscales et sociales du groupement d'employeurs à l'égard des tiers et des travailleurs du groupement.

Cela signifie que si le GE n'est pas en mesure de payer, ou si un (ou une) membre ne s'acquitte pas de sa part, les autres membres peuvent être tenus de couvrir la différence. Pour gérer et limiter les risques liés à cette responsabilité solidaire, certains GE mettent en place des mécanismes de précaution, comme le fait de demander à chaque membre de verser, à son entrée dans

le GE, une provision de départ qui sert de fonds de sécurité pour le GE en cas de défaut de paiement ou d'imprévu.

Ann Wauters commente : « La provision, c'est une petite somme bloquée sur un compte séparé. Chaque année, les utilisateurs et utilisatrices savent précisément ce qui est provisionné, tout est transparent. Ce mécanisme a aussi une fonction

réassurante : il montre que le GE est bien géré. La provision est là au cas où, pour faire face à un imprévu. »

Comment s'approprier le modèle des groupements d'employeurs ?

Option 1 Vous êtes un·e opérateur·rice professionnel·le et vous voulez créer votre propre GE.

Chez Paysans–Artisans et la Fabrique Circuit Court, les coopérateurs et coopératrices ont fait le choix de créer et gérer eux–mêmes et elles–mêmes leur groupement d'employeurs, en interne, sans frais supplémentaires pour les membres. C'est intéressant de noter que les GE de Paysans–Artisans (PA) et de la Fabrique Circuit Court (FCC) fonctionnent selon des logiques différentes.

• Le GE de PA : une répartition stable et planifiée.

Chez PA, les travailleurs et travailleuses du groupement sont réparti·e·s entre les membres (producteur·rice·s et PA en tant que distributeur). Certain·e·s font, par exemple, un peu de vente chez les producteurs et productrices qui commercialisent en circuit court à la ferme, et dans les magasins de PA. La planification est fixe et relativement stable et figée : les horaires sont définis à

l'avance, selon les jours de la semaine (par exemple : lundi chez un·e producteur·rice, mardi chez un·e autre...). Les ajustements ne se font que tous les six mois, lors d'une révision générale des plannings.

• Le GE de FCC : une agilité opérationnelle.

Les travailleurs et travailleuses du GE de la Fabrique Circuit Court interviennent pour les ateliers présents sur le site, mais aussi pour des missions transversales (comme le nettoyage de bureaux).

La répartition du temps se fait selon les besoins de la semaine. C'est possible car les structures sont géographiquement proches, ce qui facilite les mouvements de personnel. Le suivi est finement géré par le coordinateur (Hugues), qui assure une refacturation précise, à la demi-heure près, en fonction de l'utilisation réelle des travailleur·euse·s par chaque membre.

Option 2 Les GAL et réseaux territoriaux peuvent initier des GE pour leurs publics professionnels, avec l'appui de Parta-GEs.

Un GE peut aussi être porté par des structures territoriales, comme des GAL ou réseaux alimentaires. C'est le cas de Terre Emploi, né en 2021 à l'initiative du RATAV, suite à une étude sur les besoins en main-d'œuvre agricole. Avec le soutien du GAL Pays de Herve et du SPW Économie sociale, Benoît Beuken a été recruté pour lancer et coordonner le projet. Fort de cette expérience, il souhaite aujourd'hui la mettre au service d'autres territoires, via Parta-GEs, une initiative pensée comme un incubateur de groupements d'employeurs.

Parta-GEs développe des **boîtes à outils pratiques** pour aider à la **création et à la gestion de GE**. Le but est d'outiller les coordinateurs et coordinatrices des GE : qu'ils et elles soient informé·e·s sur les démarches administratives (demande d'autorisation, statuts, ouverture de compte, etc.), qu'ils et elles aient des modèles de contrats, des tableurs de répartition des heures, des outils de facturation...

Parta-GEs peut aussi **accompagner directement les porteurs et porteuses**

de projet, ou proposer aux GE existants de sous-traiter certaines tâches au démarrage.

Enfin, Parta-GEs joue un rôle de **plaidoyer et de promotion** : faire connaître le modèle, valoriser les initiatives existantes, défendre les GE dans les politiques publiques et mutualiser les efforts de communication, souvent difficiles à porter quand on gère seul·e un groupement.

Option 3 Rejoindre un GE existant et bénéficier d'un service clé en main.

Certaines structures proposent un accès direct à l'emploi partagé, sans devoir créer soi-même un groupement d'employeurs. C'est le cas de **DBH-Emploi**, une **cellule de gestion** qui coordonne trois GE distincts, dont Agro-Emploi (secteurs agricoles — CP 144 et CP 302). Ces trois GE ont été créés pour répondre au mieux aux réalités des commissions paritaires de leurs membres.

Depuis la création du premier GE en 2017, DBH-Emploi a rassemblé **195 membres** (dont 90 pour Agro-Emploi) et a permis la création de **29 emplois, soit 20 équivalents temps plein** à ce jour. « *Tous types de profils peuvent être intégrés dans les GE : secrétaire, aide-comptable, ouvrier·ère, vendeur·euse... Le modèle est ouvert à une grande diversité de métiers, selon les besoins des membres.* »

Les avantages du modèle DBH-Emploi.

- **Simplicité**. DBH s'occupe de tout, notamment des démarches administratives : contrats, avenants, assurances, congés, suivi légal... L'utilisateur·rice, lui ou elle, reçoit simplement une facture mensuelle correspondant au taux horaire multiplié par le nombre d'heures réellement prestées. Les frais de gestion sont inclus dans le taux horaire (environ 10 %), qui intègre aussi les coûts liés au secrétariat social, aux assurances et à d'éventuels ajustements contractuels.
- **Rentable**, grâce au partage des charges : les coûts éventuels (matériel, formation...) sont répartis entre les utilisateur·rice·s.
- **Stabilité** : DBH veille à créer des CDI dans la mesure du possible (bien que les CDD soient possibles aussi), pour garantir une

relation durable entre l'employeur·euse et le·la travailleur·euse, même pour de petits volumes horaires.

- **Efficacité** : les salarié·e·s qui travaillent dans plusieurs structures acquièrent une polyvalence et une expérience accélérée.

Les services de DBH-Emploi s'étendent sur toute la Wallonie.

Vous avez des questions ? Contactez les directement orateurs et oratrices :

Aurore Léonet, SPF Emploi : dej@emploi.belgique.be

Ann Wauters, DBH-Emploi : contact@dbh-emploi.be

Benoît Beuken, Parta-GEs : contact@parta-ges.be

Thérèse-Marie Bouchat, Paysans-Artisans : therese-marie@paysans-artisans.be

Apprendre le vivant, quoi de plus naturel ?

JOURNÉE PORTES OUVERTES
6 SEPTEMBRE 2025

- Agriculture durable
- Alimentation
- Auxiliaire animalier
- Biotechnologies
- Environnement
- Forêt et Nature
- Viti-viniculture



© Getty Images

AGRONOMIE & ENVIRONNEMENT

Rue du Haftay 21 - 4910 LA REID

☎ +32 (0)4 279 40 80 ✉ agro.secretariat@hepl.be



«Nos certifications, l'assurance d'un engagement»



- ✓ Valorisation de vos bonnes pratiques
- ✓ Expertise BIO
- ✓ Accompagnement sur mesure

Leader et pionnier
de la certification BIO en Belgique



info@certisys.eu - 081/600.377 - www.certisys.eu

2^e baromètre UNAB du moral des agriculteur•rice•s bio de Wallonie

Des pratiques pleines de sens, un quotidien qui reste sous tension

Thierry Van Hentenryk, UNAB

Début 2025, plus de 150 producteurs et productrices bio ont répondu au 2^e baromètre du moral lancé par l'UNAB. L'objectif : prendre le pouls du terrain, comprendre comment se vivent aujourd'hui l'engagement en agriculture biologique et les incertitudes du secteur, et réinterroger les leviers d'action pour faire remonter les constats vers le monde politique, notamment. Un an après un premier baromètre réalisé en pleine crise agricole, alors que le marché bio semble reprendre des couleurs, les agriculteurs et agricultrices bio peinent encore à ressentir cette embellie.

Bio : un engagement toujours fort... mais fragilisé

Les fermes ayant répondu représentent une diversité fidèle au paysage wallon : **44 % élevage bovin** (dont 20 % laitier et 24 % viandeux), **25 % grandes cultures**, **16 % maraîchage diversifié**, **10 % caprin**, **4 % arboriculture**. Des modèles divers, mais souvent confrontés à des défis similaires :

- stagnation ou baisse du chiffre d'affaires (avec des situations très contrastées parmi les filières mais aussi au sein de celles-ci) ;
- incertitude sur les débouchés ;
- manque de reconnaissance.

Le moral des agriculteurs et agricultrices bio est (auto-)évalué à **un peu moins de 6/10**, un score moyen, meilleur qu'en 2024, révélateur d'un climat d'inquiétude persistante. L'incertitude économique et le manque de reconnaissance restent la clé. Pourtant, la fierté d'être en bio reste élevée : plus de **8/10 en moyenne, avec 89 % des répondant•e•s qui déclarent que leur choix bio contribue à leur bonheur**. Ce paradoxe — un engagement fort, mais des perspectives économiques floues — illustre la situation de tension actuelle dans le secteur.

Le manque de reconnaissance nous interpelle. Il est notamment politique, mais peut aussi provenir des collègues. Ainsi, vous êtes près de 25 % à noter un certain **manque de respect** de la part des collègues en conventionnel, et 15 % à constater une **véritable méfiance** (voire une défiance). Jalousie ? Méconnaissance ? Rejet conscient ? C'est à creuser. Quoi qu'il en soit, il y a encore du boulot dans la perception de notre travail par le reste du monde agricole ! Les clichés sur la « propreté » des parcelles et la « productivité » des Bios sont injustifiés, mais persistants...

Valeurs, motivation et dynamisme : la réponse aux incertitudes

Le mouvement bio est hétérogène mais les motivations à être en bio restent d'abord éthiques et collectives : préserver l'environnement, produire des aliments sains, agir pour la santé publique. **La réalité économique rattrape trop souvent les engagements personnels**. Entre 2019 et 2023, **près de la moitié des répondant•e•s ont vu leur chiffre d'affaires baisser et la reprise 2024 n'est pas encore assez marquée**. Évidemment, la fièvre catarrhale ovine (FCO) et les aléas climatiques de 2024 sont passés par là.

Cette pression se traduit aussi dans les projections : 10 % des producteur•rice•s sondé•e•s envisagent toujours d'arrêter leur engagement bio en 2025. La moitié d'entre eux•elles est active en grandes cultures, 25 % en élevage. Pour 30 % des répondant•e•s, le doute économique est bien présent. Le message est clair :

« La Bio a besoin d'un environnement politique et économique stable pour perdurer. »

Heureusement, le secteur bio a pris l'habitude de prendre en main son destin : vous êtes ainsi plus de 70 % à développer des stratégies économiques d'adaptation.

En particulier : réduction des charges, adoption d'une comptabilité de gestion rigoureuse, diversification de la production, recours accru à la vente directe, rationalisation de la main-d'œuvre mais aussi mise en œuvre de coopération (Cuma et partenariats entre producteurs et productrices).



Ce que dit le terrain : aides, reconnaissance, débouchés

Les producteurs et productrices bio interrogé·e·s formulent aussi des demandes concrètes, cohérentes, et alignées avec les positions portées par l'UNAB.

• **Renforcer la reconnaissance** : nombre de témoignages pointent un manque de soutien de la part de l'administration et une image encore floue du Bio dans la société et le monde politique. **Valoriser publiquement**

les engagements bio, c'est reconnaître leur rôle dans la transition agricole.

• **Mieux structurer les filières** : les agriculteurs et agricultrices bio réclament **des partenariats solides avec la distribution, une présence plus forte dans les marchés publics, et une politique volontariste de consommation bio locale (cantines, collectivités, hôpitaux, restaurants...)**.

• **Rendre les aides plus justes et efficaces** : dans un contexte de forte incertitude, **58 % estiment qu'un renforcement des primes bio est indispensable au regard des plus-values apportées**. Mais surtout, et en totale priorité, ils demandent **des prix justes**, en ligne avec les coûts réels de production et les avantages sociétaux du modèle qu'ils déploient (santé, sol, eau, biodiversité, climat).

Un message politique urgent

Ce deuxième baromètre confirme une chose : **les agriculteurs et agricultrices bio ne baissent pas les bras et prennent leur avenir économique en main dès qu'ils·elles le peuvent**. Malgré les vents contraires, ils·elles restent moteurs d'une agriculture

durable, résiliente, ancrée dans les territoires. Mais leur moral, et donc la dynamique de conversion et d'expansion du modèle, dépendront fortement des choix politiques des prochains mois et années.

L'UNAB continuera de porter leur voix auprès des décideurs et décideuses. Pour que demain, leur engagement soit reconnu à sa juste valeur.

Pour en savoir plus :
www.unab-bio.be



« En Terre Bio » 2025 : plus grand, plus festif, toujours 100 % bio !

Thierry Van Hentenryk, UNAB

Si vous ne deviez pas manquer un seul endroit cet été à Libramont, ce serait bien celui-là : le chapiteau « En Terre Bio », fier repaire du secteur bio à la Foire, revient en 2025 avec une édition agrandie, dynamisée et franchement festive !

Un agrandissement à la hauteur de notre ambition

On passe de 800 à 1.200 m². Oui, 50 % de surface en plus, pour accueillir davantage de producteurs et productrices, de nouvelles filières, des opérateurs et opératrices commerciaux·ales, des coopératives, des techniciens et techniciennes, des dégustations, des débats... et tout ce qui fait battre le cœur du Bio wallon. Ce n'est pas un hasard : le marché donne enfin des signes de reprise, de nouvelles dynamiques se mettent en place, et il est temps de le célébrer ENSEMBLE !

Un moment pour se retrouver, échanger... et faire du business

C'est l'UNAB qui coordonne ce chapiteau, mais ce sont les producteur·rice·s et les filières qui lui donnent vie. Vous y croiserez vos collègues, vos client·e·s, vos fournisseur·euse·s, vos... politiques... et peut-être vos futur·e·s partenaires. Vous y trouverez aussi un bar de haut vol avec des bières et vins bio wallons et une offre de restauration 100 % bio gérée par les producteurs et productrices. Cette année, en plus, on vous réserve quelques surprises gastronomiques.

En Terre Bio, c'est un lieu où les consommateurs et consommatrices côtoient les pros : on y vient pour discuter, débattre, trinquer, réseauter, profiter et célébrer !

En Terre Bio, c'est chez vous

Ce chapiteau, c'est le vôtre. Celui des agriculteurs et agricultrices qui ont fait le pari de la durabilité, de la qualité, du vivant. C'est un lieu de visibilité et de fierté, à l'image d'un secteur qui continue d'innover et de s'adapter. En 2025, on n'oublie pas les défis, mais on choisit de mettre en avant ce qui fonctionne, ce qui se construit, ce qui fait qu'on y croit.

Alors, passez nous voir, **passé-y du bon temps et venez échanger avec vos représentant·e·s à l'UNAB, à votre disposition en permanence sous le chapiteau.** L'équipe de l'UNAB vous y attendra de pied ferme, du 26 au 29 juillet, stand 78.01, devant le Hall 1, Avenue Aubépine.

Une vitrine du dynamisme bio en Wallonie

Cette année encore, **Biowallonie, Farm For Good, Coq des Prés, Graines de Curieux, BioHérin, Agronuts, la Ferme du Petit Bomal, le CRA-W, les organismes de contrôle** et bien d'autres seront encore de la partie. Nouvelles surfaces, nouvelles têtes, nouveaux projets ! On est heureux d'accueillir de nouveaux et nouvelles venu·e·s qui viendront renforcer encore l'ambiance inimitable du chapiteau : le **Moulin de Tongrinne, les Paysans-bouchers, Färm, Interbio, la Potironnerie, Rocky's Pizza et Gueuleton** ! En Terre Bio, c'est du plaisir et du goût, mais aussi des rencontres professionnelles à portée de main, toujours dans une ambiance décontractée et chaleureuse. Parce que faire évoluer le secteur, ça passe aussi par le plaisir de se retrouver !

*En Terre Bio 2025 :
plus qu'un stand, le cœur battant de la Bio à Libramont.*

L'ACTU DU BIO

NOUVELLES DES FILIÈRES

Retrouvez la liste des exposant•e•s et le programme sur www.unab-bio.be/blog et la liste provisoire : Agronuts, APAQ-W, Bio Herin, Bio Lejeune.s, BioEAUlogique, Biowallonie, Certisys, Comité du Lait, Coq des prés, CRA-W, Farm for Good, Ferme du Petit Bomal, Färm, Food Chain ID, Graines de Curieux, Gueuleton, La Potironnerie, Les Paysans Bouchers, Les Plus Grandes Tartes du Monde, Moulin de Tongrinne, Rockys Pizza, Tüv Nord Integra.



PROGRAMME

FARM FOR GOOD!

TUVNORD
INTEGRA

färm

CdL

ferme
DE PETIT
bomal



BIO WALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain



BIOEALOGIQUE
LE BIO PROTEGE L'EAU DE WALLONIE



AGRONUTS
BELGIUM



SPRL BIO LEJEUNE.S



LES PAYSANS
BOUCHERS

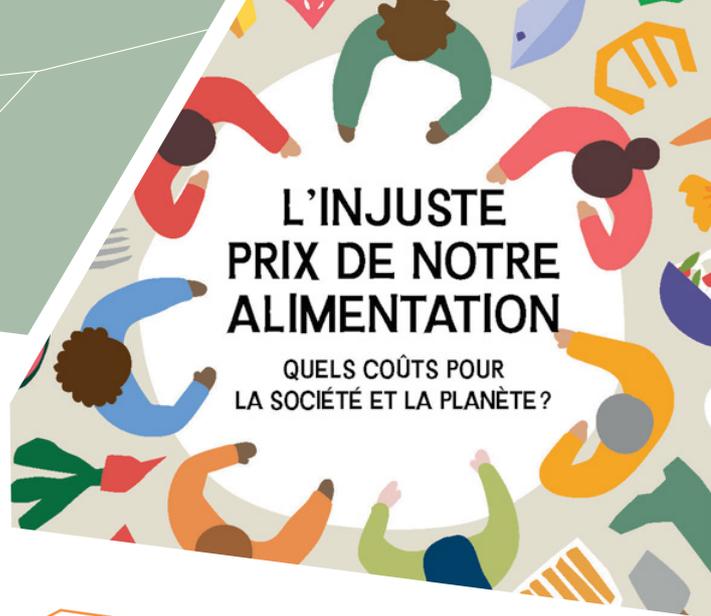


LES PLUS GRANDES TARTES DU MONDE



L'injuste prix de notre alimentation : pourquoi et comment les coûts réels sont-ils cachés ?

Bruno Craeye, Biowallonie



Dernier article écrit par notre collègue Bruno qui a quitté l'asbl pour de nouveaux horizons. Bon vent à lui !

Cet article résume le dossier *L'injuste prix de notre alimentation*, qui est le fruit d'un travail collectif et d'un partenariat entre le Secours catholique – Caritas France, le Réseau Civam, Solidarité Paysans et la Fédération française des Diabétiques.

Dans un contexte d'inflation croissante et de pressions économiques intenses, les choix alimentaires sont devenus un véritable dilemme pour de nombreux consommateurs et nombreuses consommatrices. Pourtant, derrière les prix affichés en magasin se cachent de lourds coûts, invisibles pour les acheteurs et acheteuses, mais lourds de conséquences pour la santé publique, l'environnement et les travailleur·euse·s du secteur alimentaire. Une exploration approfondie révèle combien le modèle agroalimentaire actuel coûte en réalité à la société et comment des actions concrètes peuvent remédier aux inégalités exacerbées par ce système.

Une déconnexion des prix : la course aux bas prix

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la société s'est orientée vers une alimentation abondante et peu coûteuse. Ce modèle a permis une industrialisation massive de l'agriculture, avec des chaînes de production centrées sur le rendement. Si ces transformations ont permis de nourrir des populations à des coûts réduits, elles ont aussi créé une dépendance aux produits standardisés et transformés. Les

consommateurs et consommatrices sont ainsi détaché·e·s des réalités de production, n'ayant souvent que peu de visibilité sur les méthodes employées ni sur les salaires des agriculteurs et agricultrices. Bien que les prix des produits alimentaires soient souvent perçus comme élevés, ils ne représentent qu'une petite part des coûts réels. Derrière des aliments bon marché se cache une chaîne de valeurs où les producteurs et

productrices, **qui touchent souvent moins de 7 % du prix final**, sont les premier·ère·s lésé·e·s. La baisse des coûts agricoles a profité aux intermédiaires et à la distribution, captant la valeur ajoutée au détriment des agriculteurs et agricultrices. Cette situation entraîne une « déconnexion » entre le prix en rayon et le coût réel de la production, **et ce fossé est comblé par des dépenses publiques massives.**

Les coûts sociaux et environnementaux : une addition cachée

La réalité des prix alimentaires masque des coûts sociaux et environnementaux que la collectivité, et non les entreprises agroalimentaires, prend en charge. En France, on estime que les coûts liés aux dégradations de santé publique (maladies chroniques dues à la malnutrition), à la pollution environnementale (utilisation de pesticides, déforestation) et à la dégradation

des ressources naturelles (sols, eau) atteignent 19 milliards d'euros par an. Ce montant reflète le prix des compensations pour les dommages causés par un système agroalimentaire défaillant.

Les conséquences sanitaires sont particulièrement alarmantes, avec un coût estimé à 11,7 milliards d'euros pour traiter des maladies telles que le diabète et

l'obésité, exacerbées par une alimentation trop riche en sucres et en graisses. La surcharge économique sur le système de santé publique est un autre signal de l'urgence à réévaluer le « coût » de notre alimentation actuelle, alors que l'OMS parle d'« épidémie d'obésité ».

Retour sur l'évènement de lancement de la saison des asperges

Audrey Warny, Biowallonie

Le 15 avril marquait le coup d'envoi de la saison des asperges pour le groupement de producteurs réuni sous la bannière « Asperges de Wallonie ». Chaque année, un·e producteur·rice différent·e accueille l'évènement et, cette fois, c'est Florent Gailly (BioGailly), de Paliseul, qui en était l'hôte. Retour sur cet évènement.

L'évènement s'ouvre par quelques mots d'accueil prononcés tour à tour par Claire Olivier pour le CIM, Alain Poncelet, bourgmestre de la commune, Séverine Paque, cheffe de cabinet de la Ministre wallonne de l'Agriculture, ainsi que par Florent, bien sûr. Il raconte que c'est lors d'un stage en Alsace qu'il a découvert la culture de l'asperge, un légume annonciateur du printemps et qui le séduit aussitôt. À son retour en Belgique, il se lance alors dans la culture de l'asperge blanche dès 2012, avant d'introduire la verte en 2023. Ce qu'il préfère ? Son goût acidulé et équilibré, surtout lorsqu'elle est bio et issue du terroir wallon !

Après quelques mots d'introduction, Florent nous emmène dans son aspergeraie et nous explique comment se déroule la récolte. Celle-ci s'effectue à la main. Les asperges vertes sont coupées dès qu'elles atteignent 24 à 26 cm. Les asperges blanches, quant à elles, sont récoltées sous la butte, ce qui implique d'ouvrir les tunnels au préalable, puis de les refermer après la coupe. Ensuite, vient le conditionnement : lavage, refroidissement, tri, étiquetage et préparation pour la livraison.

Un même plant — ou « griffe » — peut produire environ trois ou quatre turions successifs. La période de récolte dure en moyenne deux semaines, et nécessite une main-d'œuvre importante : il faut compter deux personnes par jour pour couvrir un hectare.

La culture de l'asperge en bio

En échangeant avec les producteurs et productrices autour de moi, un constat revient souvent : cultiver des asperges en bio, c'est un vrai défi. Pourtant, la plante elle-même est relativement robuste — peu sensible aux maladies fongiques, et si elle peut subir quelques attaques d'insectes, ces dernières restent généralement sous contrôle. Ce qui complique les choses, c'est le caractère pérenne de la culture, qui impose un désherbage exigeant et continu. J'en parle avec Florent, qui me confirme que oui, c'est du travail... mais que c'est tout à fait faisable, avec une bonne stratégie.

Pour les blanches, cultivées sous buttes et bâches, le désherbage est relativement limité. Le prébuttage se réalise en hiver. À la fin de la saison, les bâches sont retirées, les buttes cassées et le sol remis à plat, sans endommager les griffes, plantées à 10–15 cm de profondeur. Cette remise à plat permet de retravailler le sol et d'aérer les interrangs.

Pour les asperges vertes, quant à elles non bâchées, Florent redouble d'attention pendant la période de récolte. Il élimine les premières pousses de mauvaises herbes — les « décollés » — par désherbage thermique au gaz. Il laisse volontairement pousser les

herbes spontanées avant d'intervenir avec une fraise à disque, qui les recouvre de terre pour les étouffer — une opération qu'il répète trois fois dans la saison, généralement à partir de fin février. Les adventices vivaces (chardons, orties, rumex) sont gérées dès l'hiver, via un pseudolabour et le décompactage des buttes pour déraciner un maximum de racines.

Le sol, clé de la réussite

Florent cultive sur une terre acide, caillouteuse, avec à peine 30 à 40 cm de bonne terre. Et pourtant, ses asperges y prospèrent. Car tout repose sur la qualité du sol et sa vie biologique. « Il faut apprendre à travailler avec ce qu'on a », explique-t-il.

Apports d'humus, amendements bio, par fois un peu de chaux... Chaque intervention vise à rééquilibrer le sol et nourrir les micro-organismes. Cultiver en bio joue ici un rôle clé : elle favorise un biotope riche, qui agit comme un régulateur naturel.

Résultat : Florent observe moins de maladies fongiques et de ravageurs que chez ses collègues en conventionnel. « Il faut parfois accepter quelques dégâts au début, le temps que les auxiliaires s'installent », confie-t-il.



Florent Gailly, maraîcher de BioGailly, et Claire Olivier, directrice du CIM

Une aventure collective

Ses techniques, il les a affinées avec le temps, au fil des essais, en tenant compte du matériel à sa disposition. Il travaille beaucoup « au feeling », mais aussi grâce au soutien du Centre interprofessionnel maraîcher (CIM) et aux liens solides tissés au sein du groupement de producteurs.

Florent insiste sur l'importance des échanges entre producteurs et productrices, du partage d'expériences, et de la visibilité commune : étiquette partagée, Eurofeuille, label prix juste... tout cela contribue à créer une dynamique de filière vertueuse.

Un projet qui grandit

Avec actuellement 2,5 hectares d'asperges, Florent envisage de doubler ses surfaces pour obtenir deux hectares d'asperges vertes et deux hectares de blanches, en ayant des variétés précoces et de saison. Mais il veut le faire progressivement, en veillant à la rentabilité et à la cohérence de ses investissements.

Après cet échange, cap sur la dégustation d'asperges, joliment mises en valeur par le restaurant « Jeux de Goûts ». Et surprise au menu : des macarons... à l'asperge ! Vous saviez que ça existait ?



Contact

Florent Gailly (BioGailly)
Chemin de Guimpoux 5, 6850 Paliseul
0474/43 51 09
info@biogailly.be

22^{ème} Assemblée Sectorielle Bio : rendre le durable, désirable ...

Thomas Schmit et Camille Joubert, Collège des producteurs

C'est au cœur de la campagne condruziene, dans le magnifique cadre du château de Courrière, que se tient l'Assemblée Sectorielle Bio de ce printemps 2025. La thématique retenue et proposée par les agriculteur·ice·s représentant·e·s du Bio au Collège avait pour but de mettre en lumière les différentes stratégies existantes pour communiquer sur le Bio afin de le positionner dans un marché de plus en plus concurrentiel.



Après les traditionnels points d'actualités, parmi lesquels nous retiendrons la mise à disposition gratuite de 1000 code-barres supplémentaires pour les producteurs et productrices qui souhaiteraient faciliter l'entrée de leurs produits dans les magasins de la grande et moyenne distribution (<https://collegedesproducteurs.be/action-code-barres-ipd/>), Gilles Bertrand du SPW ARNE nous a rappelé le cadre réglementaire qui prévaut en matière de communication sur le Bio.

La règle de base est qu'il est interdit de mentionner le mot « bio, eco ou organic » sans être certifié·e, que ce soit sur l'emballage du produit, dans la liste des ingrédients ou sur tout autre support de communication. Les manquements (utilisation abusive du terme bio) peuvent être signalés à l'administration via un formulaire en ligne (<https://agriculture.wallonie.be/home/productions-agricoles/qualite/production-biologique/surveillance-du-marche--formulaire-de-plainte.html>). Toutes les autres dispositions réglementaires sont reprises dans le compte rendu de l'Assemblée disponible en ligne sur le site du Collège.

Nos trois intervenants du jour ont ensuite pris place afin de partager leurs expériences et leur expertise dans le domaine de la communication au sens large : Franck Mestdagh qui gère les magasins « D'ICI », Olivier de Cartier Co-CEO de la boulangerie COPAIN et Daniel Jacques, expert en marketing et communication, ont nourri des échanges ouverts et constructifs avec l'Assemblée.

Franck Mestdagh a ainsi souligné l'importance de la valeur qui peut être accordée à un produit à travers le lien « émotionnel » que l'acheteur ou l'acheteuse développe vis-à-vis de ce produit, que ce soit par la qualité gustative, la fraîcheur, des valeurs sociales ou environnementales ou un mélange de ces caractéristiques. De son point de vue, le label bio n'est pas prépondérant, il est une composante parmi d'autres. Il positionne son offre en travaillant le lien de confiance avec les consommateur·rice·s via une communication transparente, proactive et la plus directe possible avec ses fournisseurs, ainsi qu'avec ses producteurs et productrices.

Daniel Jacques et Olivier de Cartier confirment tout deux cette tendance de consommation. Si d'un point de vue rationnel 30 % des gens disent vouloir manger bio ou « durable », seul·e·s 6 % le font effectivement. Le Co-CEO de la boulangerie COPAIN retrace l'historique du développement de son activité avec diverses expériences de communication, un passage par la labélisation bio puis le choix de ne plus y recourir afin de maximiser la visibilité de ses produits dans les grandes surfaces. En effet, celles-ci regroupent et limitent le nombre de références « bio » tout en majorant les marges

sur ces produits ; ce qui les cantonne à une gamme « premium », de niche.

Daniel Jacques complète les échanges en affirmant que les stratégies de positionnement ou de communication sur les produits sont complémentaires les unes aux autres : on peut ainsi baisser les marges sur des produits de base (stratégie 'promotionnelle'), communiquer davantage sur la répartition des marges et le coût du produit (stratégie de 'transparence'), mettre en avant des produits de grande qualité gustative (stratégie 'qualité'), etc... L'idéal étant de faire un peu de tout pour motiver un maximum de personnes à s'intéresser à l'offre globale. Une autre stratégie qui peut être mise en œuvre et qui est très efficace est d'utiliser ses consommateur·rice·s comme ambassadeur·rice·s, les outiller pour parler de nous, par exemple en réalisant des capsules vidéo qui peuvent être partagées.

Plusieurs échanges ont lieu entre les participant·e·s, notamment sur la question des marges commerciales de la grande distribution, sur l'importance d'un soutien politique clair et assumé au secteur bio, ainsi que les craintes d'une industrialisation du Bio au détriment des valeurs qu'il sous-tend.

En termes de communication, le Bio seul ne semble plus se suffire à lui-même pour justifier un prix souvent supérieur. Vos histoires, vos expériences, et votre vécu semblent pouvoir faire la différence. Reste à trouver le moyen approprié pour nous le partager !





Farm For Good X La Vie Est Belle : le partenariat qui fait la part belle aux protéines végétales locales !

Pierre-Yves Vermer, Biowallonie

La Vie Est Belle produit des alternatives végétariennes depuis de nombreuses années et n'a de cesse de vouloir relocaliser son approvisionnement en matières premières. Des falafels aux pois chiches c'est bien, mais aux pois jaunes protéagineux, c'est mieux ! Pour y parvenir, le transformateur brugeois pouvait compter sur des agriculteurs et agricultrices de son réseau et sur la coopérative Farm For Good. Récit d'une collaboration entre deux acteurs du Bio qui font évoluer les choses.

Connaître ses fournisseurs pour mieux évoluer ensemble

La Vie Est Belle est une entreprise créée au début des années 90, à une époque où l'alimentation végétarienne n'était pas encore très répandue. Leur activité, qui génère désormais 20 emplois, a en réalité démarré à petite échelle avant de connaître une forte augmentation de commercialisation entre 2010 et 2020. Leur volonté de réfléchir l'approvisionnement s'est mise en place afin de relocaliser ce qu'il était possible dans une démarche de cohérence, leurs volumes de matières premières étant suffisants pour convaincre les agriculteurs et agricultrices que mener ces cultures pouvait être rentable. Lors des débuts de La Vie Est Belle, les producteurs et productrices de tournesol ou de millet en agriculture bio n'étaient pas nombreux sur le marché. Travailler ensemble, dans une relation

plus connectée, fait sens dans la vision du transformateur. Dans cette lignée, ils ont initié la culture de quinoa en Flandre avant de lancer une microfilière de soja bio pour composer leurs préparations. « La culture du soja sous nos latitudes peut se faire à un prix de revient trois fois supérieur à celui du soja importé. Malgré cela, c'était important pour nous de persévérer dans cette voie, notamment la vision selon laquelle la durabilité n'est pas un concept mais un processus d'amélioration continue qui cherche ses solutions à base des quatre valeurs fondamentales du Bio : bienveillance, honnêteté, santé et écologie. Et nous avons, en concertation avec les revendeurs et revendeuses, trouvé des solutions pour garder un produit accessible pour le consommateur et la consommatrice



Atelier de production

en faisant un effort sur les marges appliquées à ce produit » explique Stefaan, fondateur de l'entreprise. Ces avancées ont été possibles grâce à la cohésion des acteurs et actrices agissant en filière.

Des falafels aux pois jaunes protéagineux qui séduisent par le goût

Lieven, un enfant du couple d'entrepreneur·euse·s, a rejoint l'entreprise familiale, comme deux de ses frères et sœurs. Après avoir bien amorcé la relocalisation des matières premières, il a souhaité poursuivre cette démarche en développant en 2018 une nouvelle gamme complémentaire de falafels. « C'était un vrai défi car l'offre de falafel bio était déjà conséquente, un nouveau produit pouvait donc potentiellement avoir du mal à se démarquer. Nous sommes conscients d'être un acteur de petite taille sur le marché, aussi

nous misons tout sur le rendu au niveau du goût », précise Stefaan. Le pois chiche, bien que faisant l'objet d'essais çà et là dans les parcelles de recherches et dans certaines fermes pionnières, n'est pas encore cultivé en Belgique de manière à générer de véritables volumes stables. En revanche, la culture du pois jaune protéagineux est mieux connue dans nos campagnes. La consommation de ces protéines végétales, dans un régime alimentaire varié, présente de nombreuses qualités en termes de nutrition et de santé.

Restait à trouver un·e acteur·rice engagé·e pour un approvisionnement fiable...



L'ACTU DU BIO

PORTRAITS DU BIO

Farm For Good : un réseau de production engagé en Bio régénératif

Farm For Good est un réseau de producteurs et productrices établi·e·s un peu partout en Belgique, qui a pour but de valoriser des volumes de matières premières vers des débouchés variés auprès de transformateurs et transformatrices renommé·e·s. Leur rôle est pluriel et commence par le soutien agronomique pour accompagner les producteurs et productrices bio vers la régénération des sols et donc faire évoluer leurs pratiques. Donatienne van Houtryve, responsable de la coopérative, développe : « Chez Farm For Good, la certification bio constitue le socle de notre modèle, mais nous cherchons à aller au-delà et à mettre en œuvre une agriculture régénérative. » La première matière première produite par le réseau a été la moutarde, destinée à Bister. Désormais, les débouchés se diversifient : froment boulanger chez Co'pains, blé biscuitier chez Dandoy, avoine pour la siroperie Meurens ou encore tournesol pour les mayonnaises de Bionat. Farm For Good est sur tous les fronts et les protéines végétales ne font pas exception. « Les légumineuses ont ça de précieux qu'elles peuvent être cultivées en association, notamment avec de l'orge » renchérit Clément. « Après la récolte, les deux espèces sont séparées et valorisées séparément. Mais avant cela, le pois a capté

l'azote de l'air et l'a enfoui dans le sol grâce à l'action de ses nodosités. Cette culture a donc un effet positif sur la fertilité du sol et joue le rôle d'engrais pour la culture qui suivra. »

C'est en travaillant avec tous les maillons de la chaîne que l'on obtient des résultats. L'implication de toutes et tous est primordiale. Là encore, FFG l'a bien compris et organise systématiquement des moments d'échanges entre les industriel·le·s et les producteur·rice·s mais aussi le « retail ». Il faut du dialogue pour aller dans la même direction avec des notions de solidarité. Les plus-values sociales et humaines sont également mises en avant. C'est armé de ces valeurs ambitieuses que le réseau a la conviction qu'il pourra participer à la réponse aux enjeux d'ordres climatiques et environnementaux qui sont devant nous.

C'est riche de son réseau que FFG a initié la culture du pois avec d'abord un lot de cinq tonnes qui a servi aux prémices du projet. Après des premiers tests, une phase de R&D s'est engagée pour tenter de convertir les falafels à base de pois chiche avec du pois jaune et pour créer un nouveau houmous sans additif ni produits conservateurs. Mais les défis demeurent nombreux tant en termes de recette que de distribution, qu'il faut convaincre pour adopter des nouveaux produits dans son assortiment.

Sur le plan agronomique, la culture reste peu évidente. En cette année 2024, 40 ha ont été emblavés. Malheureusement, suite aux conditions climatiques que nous avons connues, seuls 16 ha ont pu être récoltés, donnant 37 tonnes de mélange. Une fois séparé à l'aide d'un trieur mobile, 17 tonnes de pois valorisables sont désormais à disposition de la filière pour contribuer à son développement. Cette culture comporte donc un risque relatif lié aux conditions météo mais aussi aux ravageurs. Sa rentabilité économique est donc à appréhender avec prudence. Néanmoins des efforts sont fournis afin d'améliorer les connaissances et la maîtrise. FFG a, entre autres, bénéficié d'un appui dans le cadre du projet Walopea.



L'avenir est en marche

Malgré ces difficultés, FFG et LVEB continuent à chercher des solutions pour soutenir cette filière. Avec les bon·ne·s acteur·rice·s autour de la table et l'envie d'avancer, tout laisse à penser que la collaboration entre FFG et LVEB a encore de beaux jours devant elle et que les innovations en faveur de la relocalisation seront nombreuses.

✉ Contacts

Pour toutes vos demandes d'informations relatives aux produits et activités de ces structures, voici les coordonnées de contact.

- Donatienne van Houtryve
0478/65 11 56
donatienne@farmforgood.org
- Stefaan Deraeve
stefaan@lavieestbelle.be



Serres multichapelles à la Ferme de Goyet : retour d'expérience

Audrey Warny, Biowallonie

Le 17 mars 2025, nous étions à la Ferme de Goyet pour échanger autour des avantages et inconvénients des serres multichapelles. C'était l'occasion aussi de découvrir le fonctionnement de cette ferme bio, implantée depuis treize ans à la campagne, entre production, magasin et offre de stages pédagogiques.

Présentation de la ferme

La Ferme du Goyet, c'est d'abord une histoire familiale portée aujourd'hui par Anne et Amaury. Après avoir développé le magasin à ses débuts, Anne a vu l'activité s'étoffer avec la construction d'un bâtiment agricole, puis l'arrivée d'Amaury il y a sept ans, marquant aussi le passage en agriculture biologique.

Trois pôles structurent l'activité :

- **La production maraîchère**, sur environ 4 à 4,5 ha, avec 60 ares de tunnels classiques (8 tunnels de 60 x 10 m) et 24 ares en serre multichapelle (60 x 40 m).
- **Le magasin à la ferme**, ouvert quatre jours par semaine, qui écoule 60 % de la production.
- **La yourte pédagogique**, qui accueille des enfants en stage grâce à une ASBL animée par la ferme.

Côté équipe, ils sont environ 9 à 10 équivalents temps plein, répartis sur les différents volets de l'activité (production, magasin). Anne, Amaury et Émilie ont des rôles polyvalents

au sein de la ferme, tandis que le reste de l'équipe se consacre soit à la production, soit au magasin. Au printemps et en été, les efforts se concentrent sur les cultures de plein champ, tandis qu'en hiver — surtout entre décembre et mars — l'activité s'oriente vers le nettoyage des poireaux, le forçage des chicons et la récolte de la mâche.

Anne et Amaury ont progressivement recentré les cultures sur des **légumes frais et les légumes**. Plus de chou, ni de légume de conservation, à l'exception de quelques bottes de carottes, quelques caisses d'oignons pour juin-juillet, et un peu de pommes de terre primeurs. Autre choix stratégique : limiter l'astreinte manuelle grâce à de la petite mécanisation.

Environ 60 % de la production de la ferme est écoulee via le magasin à la ferme. Les 40 % restants partent principalement via Paysans-Artisans et quelques petites épiceries locales. Mais ce ratio global varie selon les

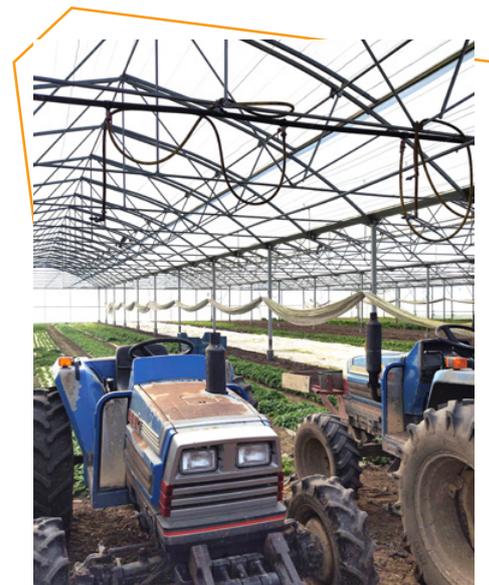
cultures. Par exemple, les haricots sont vendus exclusivement au magasin, 75 % des tomates sont destinées au magasin, tandis que 70 % des chicons sont écoulés à l'extérieur. Les chicons sont les seuls à ne pas être certifiés bio, car les racines proviennent d'un fournisseur historique conventionnel avec qui la ferme travaille depuis treize ans.

Les articles vendus dans le magasin sont majoritairement certifiés bio : environ 90 % des fruits et légumes vendus sont bio. Certaines exceptions existent, notamment pour les pommes, poires et pommes de terre, disponibles en versions bio et non bio, afin de proposer une gamme de prix plus accessible pour certains produits de base ; et c'est aussi le partenariat de longue date avec certain·e·s producteur·rice·s de la région non bio. Pour le fromage, le critère prioritaire est la provenance locale, même si tous les producteurs et toutes les productrices ne sont pas en bio.

Le choix de la serre multichapelle

Installée en avril 2022, la serre multichapelle (60 x 40 m) s'ajoute aux tunnels existants. Une chapelle, c'est une unité de forme rectangulaire avec son propre toit, souvent en demi-cintre. Lorsqu'on relie plusieurs de ces structures les unes à côté des autres, sans séparation intérieure, cela forme une serre multichapelle. Cela donne une **grande surface couverte continue**, idéale pour la culture en grande quantité. À la Ferme de Goyet, il y a quatre chapelles mises les unes à côté des autres.

Le fournisseur retenu est CMF, un groupe français. D'autres options avaient été envisagées, comme SRK chez Filclair, JRC, ou encore Vermako, basé aux Pays-Bas. Concernant l'installation, l'ensemble de la structure a été monté par le fournisseur, à l'exception des systèmes d'évacuation. Le chantier, dont Amaury est satisfait, a duré environ un mois. Cela dit, entre le moment de la commande et l'installation finale, il faut compter entre un et deux ans.



Les avantages

- **Grand espace** : on peut cultiver vraiment en grande quantité !
- Autre avantage sous-jacent : plus une serre possède un **grand volume**, plus elle permet de cultiver une grande diversité de légumes, ce qui réduit les risques de propagation des ravageurs et de maladies. Toutefois, cette diversité implique aussi une gestion plus complexe des périodes de transition entre les saisons. Par exemple, lorsqu'on souhaite démarrer des cultures d'hiver dès l'automne, alors que les légumes d'été sont encore en place, il devient délicat d'installer des conditions favorables aux cultures hivernales, sans nuire aux besoins très différents des cultures estivales.
- Un grand volume d'air permet une plus grande inertie et donc, par exemple, moins de risque de gelée nocturne.
- En outre, un grand espace permet d'**allonger les rotations** et donc de faire des rotations sous tunnels plus longues et diversifiées (ce qui est souvent compliqué). Enfin, avoir un grand volume d'air est synonyme de plus grande inertie (et donc moins de risque de gelée nocturne).
- **Hauteur de culture** : elle permet de faire grimper les légumes plus haut (comme les concombres), ce qui optimise l'espace vertical. D'ailleurs, Amaury trouve qu'une hauteur sous culture de 3,5 m est bien assez (même si, plus c'est haut, plus il y a d'air et mieux c'est !).



- **Confort de travail amélioré** : l'espace est suffisamment grand que pour pouvoir travailler avec un tracteur à l'intérieur.
- **Pas « d'effet bordure »** : il y a moins de bordures par rapport aux nombres de planches — elles se retrouvent juste aux extrémités de la multichapelles. Il y a donc moins de perte de rendement. Souvent, en bord de serre, les cultures sont moins belles (car, par exemple, elles souffrent d'excès d'eau) et sont plus difficiles à entretenir (pas évident de maîtriser les adventices à ces endroits).
- **Pas de coups de soleil** : dans ses autres serres, Amaury constatait des coups de soleil

sur les plants situés en bordure, notamment près des bâches externes. Mais depuis qu'il utilise cette serre, il n'en a plus observé.

- **Automatisation de la ventilation** : en cas de vent ou de tempête, la toiture de la serre et ses côtés latéraux s'ouvrent ou se ferment automatiquement, selon les paramètres choisis.
- **Crochets et bâtons pour la culture sur fil** : pas besoin d'escabelle !
- **Rendement ?** Les deux premières années, les tomates étaient superbes, mais il est difficile de dire si cela tenait à la qualité de la serre ou au fait que le sol, en rotation, n'avait accueilli qu'une fois des tomates.

Les inconvénients

- **Coût des bâches et du remplacement** : la durée de vie est similaire aux tunnels (8-10 ans), mais le remplacement est plus cher et requerra l'intervention de main-d'œuvre du fournisseur. Par ailleurs, en ce qui concerne l'entretien, il est possible de marcher sur les gouttières et de nettoyer les bâches.
- **Plus d'irrigation nécessaire** : contrairement aux tunnels classiques où l'effet de bordure permet une remontée d'humidité par capillarité grâce aux pluies, les serres multichapelles limitent l'irrigation des bords, ce qui augmente les besoins en irrigation durant cette période.

« *Globalement, je n'ai pas de regret !* »
nous dit Amaury.



Ouverture automatique de la toiture de serre

Les choix d'Amaury

- Initialement, l'idée était de remplacer les anciens tunnels devenus vétustes. Finalement, les deux systèmes coexistent, offrant plus de souplesse.
- **Plastique diffusant** : ce type de bâche répartit la lumière de manière homogène, sans créer trop d'ombre, ce qui favorise le bon développement des légumes fruits comme les tomates ou les poivrons. En revanche, cette solution est moins idéale pour les légumes.
- **Simple ou double paroi ?** Amaury a longuement hésité avant de trancher, mais il a finalement renoncé à l'option double paroi, qui aurait ajouté environ 10.000 € au budget. Une seconde bâche alourdit la structure, ce qui sollicite davantage le moteur d'ouverture. En cas de déchirure, tout l'intérêt de la double paroi est vain, et le système

peut mécaniquement se bloquer. Par ailleurs, la double paroi rend la serre plus opaque, ce qui nuit au bon développement des légumes.

- **Veiller et maîtriser l'aération.** Le réflexe initial consistait à maintenir la serre fermée afin de conserver la chaleur, mais cela s'est rapidement avéré contre-productif. Une aération régulière est essentielle pour limiter l'humidité et le développement de pathogènes (notamment le botrytis sur les tomates). Au départ, Amaury ne voulait pas l'option de gestion hygrométrique, mais avec le recul, il envisage désormais de l'ajouter au système de régulation.
- **Récupération de l'eau de pluie.** L'eau de pluie est récupérée via les gouttières des serres et stockée dans une citerne d'environ 40.000 litres, utilisée principalement pour le lavage des poireaux. Pour irriguer les

légumes, Amaury prélève de l'eau dans le cours d'eau situé à proximité de la ferme, à l'aide d'une pompe.

- L'arrosage s'effectue principalement par aspersion, sauf pour les légumes d'été qui sont arrosés au goutte-à-goutte, 2 à 3 fois par semaine, durant 30 minutes à 1 heure selon les besoins.
- Une partie de la fertilisation est effectuée par une fertirrigation : le fertilisant est injecté directement dans le système via Dosatron. Le reste de la fertilisation se fait via du fumier de bovin composté.
- Toutes les cultures se font sur plastiques biodégradables, ce qui permet de réduire fortement le désherbage. Le seul inconvénient est qu'il se décompose plus lentement sous tunnel, mais cela ne pose pas de problème à long terme.

Quel investissement ?

Un élément déclencheur à la décision était la possibilité de bénéficier d'une aide financière wallonne qui couvrait environ 35 % de l'investissement.

Conseil. Au-delà du coût de la serre en elle-même, il est important d'anticiper les frais annexes liés au projet : la demande de permis via un.e architecte (environ 1.500 €), les travaux d'évacuation et l'installation des systèmes d'irrigation (environ 10.000 €), ainsi que divers imprévus techniques ou logistiques. Au total, il faut compter un budget global compris entre 100.000 et 120.000 € (attention, devis final de janvier 2022 avant les inflations importantes de 2022 et 2023).

Futur projet

Un nouveau projet est actuellement en cours : la construction d'une annexe à l'arrière du magasin. L'objectif est de mieux délimiter les espaces fonctionnels, en séparant clairement le magasin (qui sera agrandi pour diversifier les gammes de produits), la zone de stockage et l'atelier dédié à la préparation des poireaux et des chicons. Le bâtiment sera couvert, mieux isolé pour améliorer le confort des travailleurs en hiver, et intégrera notamment la laveuse de poireaux.

Contact

Amaury et Anne
fermedegoyet@gmail.com,
0478/37 09 22

Rue des Peupliers, 5190
Jemeppe-sur-Sambre

Magasin ouvert de 10 h à 18 h
du mercredi au vendredi, et de
9 h à 17 h le samedi.

 lafermedegoyet

- Vous êtes agriculteur, agricultrice ou conjoint.e d'agriculteur.trice
- Vous avez des questions financières, juridiques, agronomiques ou psycho-sociales

Venez nous voir à **la Foire de Libramont**
Du 25 au 28 juillet 2025 - Hall 3



www.agricall.be

agricall
Wallonie asb

Service confidentiel, neutre et gratuit
Rendez-vous en ferme, dans toute la Wallonie

0800 / 85 0 18
Du lundi au vendredi 10 h-19 h

Avec le soutien de
la

Wallonie

Regard croisé : Terra Alter et la cuisine centrale de Grâce-Hollogne

Charlotte Ramet, Biowallonie

Depuis le début de son partenariat avec la légumerie Terra Alter, les légumes de quatrième gamme bio wallons ont la côte dans la cuisine centrale de Grâce-Hollogne. On vous raconte cette collaboration sans encombre !

La cuisine centrale de Grâce-Hollogne prépare les repas pour les huit écoles de la commune, soit 500 à 600 repas par jour. Chaque semaine, ce sont au minimum 200 kg de légumes de quatrième gamme qui sont commandés chez Terra Alter pour la préparation de leurs soupes et parfois pour leurs plats. La livraison est effectuée deux fois par semaine via Circuits Paysans. Ces commandes concernent les légumes qui requièrent beaucoup de nettoyage : carottes, céleris, choux, panais... car la cuisine centrale n'est pas adaptée pour traiter des produits terreux.

La légumerie Terra Alter a été développée par trois structures fondatrices : le groupe Terre ASBL, le Crabe ASBL et la Cuisine des Champs grâce à un subside wallon lié à la relocalisation de l'alimentation.

Actuellement basée à Chênée, Terra Alter occupera officiellement à partir de septembre 2025 le nouveau hub circuit court à Bressoux-Droixhe, un pôle agroalimentaire durable au départ du Marché matinal de Liège. La légumerie disposera ainsi de trois à quatre fois plus de place et jouira d'infrastructures toutes neuves, ce qui lui permettra d'atteindre 10 tonnes nettes de production hebdomadaire.

Christian Joly, responsable de la cuisine centrale de Grâce-Hollogne, souligne les points positifs de ce changement d'approvisionnement : en comparaison avec les légumes surgelés avec lesquels la cuisine travaillait principalement, les légumes de quatrième gamme leur permettent un gain de temps au niveau de la cuisson, mais pas seulement. Les potages sont plus goûteux et les résultats en liaison chaude sont plus intéressants. Les pertes à la cuisson étant fortement réduites, la cuisine a adapté le poids en eau et les potages sont dorénavant plus concentrés et plus riches, donc plus

nourissants. La quantité servie par enfant a été diminuée pour éviter du gaspillage.

Bien que les coûts d'approvisionnement soient un peu plus élevés, ils sont compensés grâce aux diverses économies réalisées :

- La cuisine n'utilise plus de bouillon étant donné que les légumes sont plus savoureux (ce qui a également permis de diminuer la présence d'allergènes contenus dans ces produits industriels).
- Outre celle liée à la préparation (réduction du temps de cuisson), la consommation énergétique liée au stockage a également été réduite.
- On peut encore citer : une réduction de la manutention et du nombre d'emballages (donc une économie sur le traitement des déchets).

Avec Terra Alter, s'il y a un souci, Christian Joly est tenu au courant une semaine et demie à l'avance et peut donc faire la modification du menu avec une note aux parents, qui ont été informés que la cuisine travaille désormais avec du frais, pour lequel des imprévus sont possibles. Il est important de bien communiquer, et notamment avec son partenaire pour être prévenu assez tôt du

moindre changement et établir une manière de fonctionner ensemble.

Ce qui semble primordial pour Christian Joly est que les collectivités adaptent leurs menus en fonction de la disponibilité des produits, pour pouvoir anticiper ces difficultés d'approvisionnement.

Récemment, les écoles desservies ont réalisé un sondage et ont obtenu des retours positifs : des améliorations ont en effet été notées en termes de qualité et de goût des repas. La preuve en est que le taux moyen de réservation des repas chauds a augmenté de plus d'une centaine de convives supplémentaires depuis ce changement de gamme !

Contact

Arthur Lismonde
0497/90.73.33

arthur.lismonde@terraalter.be
www.terraalter.be

Adresse : Rue Suzanne Clercx –
4020 Bressoux-Droixhe (Liège)

→ Cette adresse sera d'application à
partir de septembre 2025.



Le **booster** de la **vente directe**
 + La **diversification** pour préserver l'**agriculture paysanne**
 + Des **coquettes heureuses** et des **clients enthousiastes**
 = **Ça roule ma poule !**

Rendez-nous visite à la foire de Libramont sur notre stand g2.03 du 25/07 au 28/07/2025

Weiland Vertrieb International GmbH
 Hilberlachastraße 8
 37242 Bad Sooden-Allendorf

T +49 (0) 5652-50750
 F +49 (0) 5652-5075-222

www.huehnermobil.de
 kontakt@huehnermobil.de

réseau de laboratoires wallons

www.requasud.be

Pour toutes informations
 Cellule d'appui REQUASUD
 rue de Liroux, 9
 B-5030 GEMBLoux
 Tél. 081/87 58 96
 requasud@cra.wallonie.be

Wallonie recherche
 CRA-W

Vous désirez faire analyser vos productions agricoles et sols ?
 Faites confiance à la compétence des **laboratoires du réseau REQUASUD**
 qui réalisent **rapidement** vos analyses **en toute indépendance**

- Liège**
Institut Malvoz Liège
- Province de Namur**
Laboratoire de la Province de Namur Ciney
- Province de Liège**
Laboratoires de la Province de Liège Tintot
- Hainaut Analyses Ath & Mons**
- Centre de Michamps Michamps**
- Province du Brabant wallon La Hulpe**
Laboratoire de la Province du Brabant wallon La Hulpe
- CdL**
Comité du Lait Battice

REQUASUD est un réseau de laboratoires wallons qui mesurent la qualité des produits agricole et agroalimentaire



Évènements à venir

Émilie Remacle, Biowallonie

Focus foires et salons !

Foire agricole de Libramont 25 > 28 JUILLET 2025

L'équipe de Biowallonie vous accueille sur son stand sous le chapiteau « En terre bio » de l'UNAB (voir article complet pp. 44-45) ! Participez à notre animation festive « Question pour un Champ'BIO » et tentez de remporter des produits bio wallons !

Festi'Valériane 5 > 7 SEPTEMBRE 2025

2025 marque la 40^{ème} édition de Valériane, renommé cette année « Festi'Valériane », le plus grand Salon BIO de Belgique pour les particulier·ère·s et les professionnel·le·s, organisé par Nature & Progrès !

Foire agricole de Battice 6 > 7 SEPTEMBRE 2025

Comme chaque année, Biowallonie sera présente à la Foire agricole de Battice sous le chapiteau bio aux côtés de partenaires de terrain : Certisys, Collège des producteurs, Comité du Lait, FoodChain ID et UNAB ! Bienvenue !

« Wall'Oh Bio s'invite au Festival Manger mieux demain du restaurant « Hors-Champs »



Hors-Champs, en partenariat avec Biowallonie et d'autres acteur·rice·s locaux·ales, vous concocte un évènement gourmand, local et inspirant pour repenser notre alimentation de demain.

Au programme : conférences, ateliers, producteur·rice·s, dégustations, chef·fes gastronomiques belges et surprises au rendez-vous !

Le festival se tiendra les dimanche 28 et lundi 29 septembre, avec une journée plutôt dédiée aux familles le dimanche, et **une journée spécialement dédiée aux professionnel·les du secteur de l'Horeca le lundi**. Le tout, sur le magnifique site de Hors-Champs à Gembloux.

« Inscrivez-vous à nos délégations 2025 pour les salons professionnels bio ! »

➔ Prolongation des inscriptions à la délégation au **salon Tech&Bio** (Bourg-lès-Valence (France), du 23 au 25 septembre 2025)

(Re)plongez-vous dans l'article « retour d'évènement » de la dernière délégation belge au salon Tech&Bio organisée en 2023 (Itinéraires BIO n°73, pp.56-57)



IT BIO



➔ Une délégation au **salon Nat'Expo** (Paris, le 1^{er} décembre 2025) est en cours de préparation !



Découvrez l'agenda complet sur notre site ! www.biowallonie.com/agenda

La démonstration des variétés de pommes de terre robustes aura lieu cette année le 22 août !

Les nouvelles de nos partenaires

Formation « Fraises bio », coordonnée par BRIOAA

Le monde agricole est toujours en recherche de nouveauté, en recherche de diversification innovante.

La culture de la fraise en production locale est très recherchée par les consommateurs et les fraises bio restent rares. Les petits fruits bio apportent un complément dans la diversification et sont très demandés notamment à Bruxelles.

Cette formation de pointe et très complète en 4 jours abordera les aspects théoriques de la culture de la fraise bio : physiologie, plantation, entretien, récolte, maladies et ravageurs et la commercialisation. La formation s'appuiera sur une base théorique forte mais en mettant toujours le focus sur les points prépondérants pour la réussite de la culture.

Elle sera associée à une partie plus pratique où les participants pourront se rendre dans une ou plusieurs exploitations afin de parler directement à un producteur en activité et visiter ses cultures.

Le formateur : Cédric Melin

Cédric possède un solide niveau de connaissances en tant que producteur bio, ainsi qu'en commercialisation et transformation, ou encore en tant que technicien de terrain auprès du groupement des fraisiéristes wallons. Il est aussi l'un des fondateurs de la coopérative Agricovert.

Infos pratiques

- ➔ **Quand ?** les 15, 22, 29 septembre et 6 octobre 2025, de 9 h à 17 h
- ➔ **Où ?** BRIOAA, Chemin de Mélet, 4 5310 Upigny (Eghezée) dans une ancienne ferme, un lieu d'exception entouré de 60 ha de terres bio. Accès aisé. Parking facile.
- ➔ **Prix ?** 379 €/personne pour 4 jours de formation (boissons bio comprises).
- ➔ **Inscription limitée à 20 personnes !**



Plus d'infos
et inscriptions

www.brioaa.bio
nicolas.luburic@brioaa.bio
0497 60 52 19



Le numéro 1 en alimentation animale biologique

Pour tous les animaux (bovins, porcs, volailles, ovins, caprins, équidés, ...)

Calcul de rations

Aliment minéraux

Aliments complets

Achat de céréales panifiables, fourragères et en reconversion

Conseils de diversifications

Rue Victor Heptia 43,
4340 Villers-L'Éveque
Tel : 02/356.50.12
py@prodabio.be



RENDEZ-VOUS DU MOIS

PETITES ANNONCES

Mélanie Fanuel, Biowallonie

Pour rappel, Biowallonie ne publie pas de petites annonces relatives aux animaux biologiques. Retrouvez ces dernières sur le site Easy-Agri bio (www.bio.easy-agri.com)¹

OFFRES

REPIQUEUSE DE PLANTS DE POIREAU GRÉGOIRE BESSON 4 RGS À 75CM

A vendre : repiqueuse à courroie d'occasion avec bande de dépose dans un sillon et roues étoiles de rappui. Actuellement en 75 cm d'interligne réglable en 70 ou 65 cm. Espacement intraligne de 7 à 25 cm. Prévus pour un équipement de fertilisation granules type gaspardo. Sièges confortables et avec bâche de protection. Prix demandé : 7.000 €

Contact : Thierry Beaucarne
Mail : tbeaucarne@belgacom.net
Tél : 0496/562 665

ENRUBANNAGE DE LUZERNE BIO À VENDRE

Boules enrubannées de luzerne bio à vendre (be-bio-03). Excellente qualité. Récolte jeune, couteau sur la presse. Bonne valeur alimentaire. Livraison possible partout en Belgique.

Contact : Vincent Matelart
Mail : vincent@fermedebrye.com
Tél : 0495/468 797

BOULES DE PRÉFANÉS BIO À VENDRE

A vendre : boules de préfanés bio. Récolte 2024. Région Libramont-Chevigny.

Contact : Thierry Habran
Tél : 0478/261 360

FIENTES DE POULES PONDEUSES BIO À VENDRE

A vendre : fientes de poules pondeuses bio pré-séchées (Ms supérieure à 70 %). +/- 120 t disponibles. Région : Dinant

Contact : Julien Pesesse
Tél : 0473/279 584

PLATEAU DE DÉSHERBAGE À VENDRE

A vendre : plateau de désherbage à atteler à un tracteur, avec 6 couchettes, possibilité de différents réglages (hauteur, largeur), bâché. Prix demandé : 2500 €

Contact : Thierry Léonard
Mail : leonardboinon@skynet.be
Tél : 0496/550 214

TOURTEAUX DE COLZA BIO À VENDRE

Tourteaux de colza bio en bigbag à vendre. Livraison par transporteur possible avec frais en sus. 800 €/tonne. Nous sommes certifiés Ecocert depuis 2016. Au total, il y a environ 2 tonnes de tourteaux.

Contact : Emmanuelle Couttelle
Mail : lafermedujardin@gmail.com
Tél : 0685/426 113

ÉPEAUTRE SÉRÉNITÉ BIO

Épeautre Sérénité Bio - récolte 2025 à vendre.

Contact : Thierry Devillers
Mail : muriel.thierry@gmail.com
Tél : 0476/617 333

AVOINE BLANCHE À VENDRE

A vendre : 1ha50 d'avoine blanche, variété : Montblanc, sur pied 250 €/T + paille 50 €/T Le tout en bio, certifié par FoodChain ID. Région : Frasnes-lez-Anvaing.

Contact : Benjamin Lizon
Tél : 0499/357 145

VENTE D'HERBE SUR PIED

Une quarantaine d'hectares d'herbe sur pied disponible dans des prairies bio, à vendre. Région : La-Roche-En-Ardenne.

Contact : Matthieu Delespesse
Mail : m.delespesse@scf.ag
Tél : 0471/832 422

DEMANDES

RECHERCHE TRAVAIL DE SAISONNIER

Bonjour à tous.te.s, Je recherche du boulot comme saisonnier 1 ou 2 jours/semaine pour le lundi et/ou le mardi, parfois le vendredi dans l'Ouest du Brabant Wallon ou l'Est du Hainaut (Enghien, Soignies...) ou Bruxelles (on ne sait jamais). Je travaille déjà 2 à 3 jours par semaine selon la saison comme maraîcher et jardinier dans une ASBL. J'ai déjà travaillé plusieurs années comme indépendant et ouvrier par le passé. Mon CV est disponible en pdf, disponible dans les petites annonces du site de Biowallonie.

Contact : Jonathan Radelet
Mail : jonathan@bruxxel.org
Tél : 0485/959 906

RECHERCHE FERME POUR Y VIVRE ET Y INSTALLER NOS ACTIVITÉS AGRICOLES

Nous recherchons en priorité dans les environs d'Enghien, Rebecq, Herne mais sommes ouverts à la possibilité de s'installer dans d'autres régions.

Notre volonté est de créer une ferme où nous produirons une alimentation saine et de saison, en respectant le Vivant et ses rythmes. Un lieu dont on prendra soin ainsi que des terres qui nous seront confiées. Notre ferme sera à la taille de deux humains, désireux de travailler à deux, tout en restant en lien étroit avec la vie locale. Nous y cultiverons des légumes, élèverons des animaux et fabriquerons des fromages au lait de chèvre...

Notre agriculture sera résolument paysanne, locale, vivante et nourricière !

Contact : Jessica Scuttenaire / Bert Neuckermans
Mail : jessica.scuttenaire@gmail.com / pletterick@posteo.net
Tél : 0494/892 407 / 0476/43.38.867



OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHE UN(E) SAISONNIÈR(E) POUR UNE ACTIVITÉ DE MARAÎCHAGE (H/F/X)

La Ferme des Marnières recherche un(e) saisonnier(e) pour une activité de maraîchage.

La Ferme des Marnières est un projet agro-écologique qui a vu le jour à Lasne en 2022. La production maraîchère s'étend actuellement sur un 1/2 ha et, bien au-delà du cahier de charge bio, des pratiques vertueuses sont mises en place pour favoriser le sol et la biodiversité environnante. En 2024, le coup d'envoi a été donné à la production fruitière par l'implantation en automne d'un verger haute-tige (pâturé à terme) et d'un verger-maraîcher (parcelles maraîchères entrecoupées par des lignes d'arbres mi-tiges et des petits fruits). Une aspergeraie a également vu le jour.

Cette année, la production de légumes visera à nourrir 50 foyers (dont, pour la moitié environ, les employés de Médecins sans Frontières et Handicap International) abonnés à des paniers de légumes hebdomadaires. L'abonnement s'étend de mai à janvier (40 semaines).

Le travail en équipe est privilégié et une grande importance est accordée au partage et à la transmission du savoir.

Avoir déjà de l'expérience en maraîchage et être titulaire du permis B est un plus.

Début de l'engagement et horaires : le plus rapidement possible, à raison de 2-3 jours/semaine (à discuter).

Contact : Alexandre de Briey
Mail : alexandre.debriey@fermedesmarnieres.be
Tél : 0476/454 241

RECHERCHE D'UN·E PORTEUR·EUSE DE PROJET AGRO-BIOLOGIQUE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT D'UN ÉCOHAMEAU DE DIX HABITATIONS (H/F/X)

Nous sommes toujours en recherche d'un·e porteur·euse de projet dans le cadre de notre écohameau en développement à Dorinne (Yvoir) pour développer une activité en agro-biologie sur une parcelle agricole de 2 hectares contiguë à l'écohameau.

Possibilités diverses : maraîchage, verger hautes tiges pâturé par des moutons et/ou des poules pondeuses, petits fruits, vignoble. Terre en vue serait disposé à acquérir la parcelle sur base à la condition que le·la porteur·euse de projet puisse présenter un dossier démontrant la viabilité de l'activité.

Contact : Dominique Thibaut
Mail : habitat.groupe.taille.s@gmail.com
Tél : 0485/566 303



Biowallonie recute !

Conseiller·ère technique en polyculture/élevage et en grandes cultures pour la Province du Hainaut – h/f/x

Tâches et responsabilités

- Répondre aux questions techniques des éleveurs et éleveuses, cultivateurs et cultivatrices, de Wallonie
- Connaître (et pratiquer) les bases techniques et réglementaires de l'agriculture biologique et aider à la conversion vers le Bio des producteurs et productrices
- Rédiger des articles pour la revue bimensuelle « Itinéraires Bio »
- Organiser des événements, tels que des rencontres "coins techniques", ainsi que des démonstrations techniques liées à la polyculture/élevage et aux grandes cultures
- Animation des séances d'information sur la conversion à l'agriculture biologique
- Représenter Biowallonie à l'occasion de salons/événements
- Rédiger le plan d'actions et les rapports d'activités propres à ses missions
- Participer aux réunions du pôle "Conseil technique" (1x/2 mois) et de l'équipe (1x/2 mois)
- Visiter des champs d'essais, des salons spécialisés en Belgique et à l'étranger pour se former et rester informé·e.

Compétences et connaissances

- Compétences techniques en élevage (autonomie alimentaire, suivi de prairies et cultures, ...);
- Compétences techniques en grandes cultures (agronomie, techniques agricoles, mécanisation, choix variétal...);
- Bonne mémoire visuelle;
- Compétences relationnelles et pédagogiques;
- Compétences organisationnelles;
- Prise de parole en public aisée;
- Apprécie le travail en équipe tout en assurant le suivi individuel de ses missions.

Quelques mots sur Biowallonie

L'Asbl Biowallonie est la structure d'encadrement professionnel du secteur bio. Créée en 2013, elle a fortement grandi depuis sa création comptant à présent 24 personnes réparties dans 4 pôles : le pôle Conseil technique, le pôle Développement des filières, le pôle Alimentation durable et le pôle Transversal. Les valeurs de notre équipe sont Coopération – Durabilité – Implication – Innovation – Professionnalisme

Situation dans l'asbl

- La personne travaillera dans le pôle "Conseil technique" actuellement composé de 5 collègues, avec leur spécialité (1 en grandes cultures, 2 en polyculture/élevage et 2 en maraîchage);
- La personne travaillera de façon indépendante, mais toujours en lien avec toute l'équipe de Biowallonie.

Aspects pratiques

- 1 emploi temps partiel (horaire variable en fonction des saisons)
- Chèque repas, remboursement de trajets, 13ème mois
- CDD de 6 mois dès que possible, possibilité de CDI par la suite

Pour postuler

Le **curriculum vitae** et une **lettre de motivation** d'une page A4 sont à envoyer en français à l'adresse : job@biowallonie.be pour le **lundi 18 août 2025 à 10h**, à l'attention de Mr Philippe Grogna, directeur de Biowallonie.

Entrée en fonction dès que possible.

Pour contacter Biowallonie

081/281.010

**Vous souhaitez intégrer
une annonce pour une offre de :**

produit • matériel • service ou autre • demande •
recherche de quelque chose lié à votre activité bio

**N'hésitez pas à nous l'envoyer
GRATUITEMENT par e-mail :**

info@biowallonie.be

Les petites annonces sont également régulièrement postées sur notre site Internet : www.biowallonie.be

TUVNORD
INTEGRA



Combinez la certification BIO avec GLOBALG.A.P. et Vegaplan. Chez nous, vous trouverez toutes les normes pertinentes du secteur agricole sous un même toit.

Certification selon la législation européenne pour la production biologique (EU 2018/848) • Certification d'intrants admis dans la production biologique (EU 2018/848) • Certification du logo Biogarantie • Contrôles pour Agriculture Biologique, USDA NOP, Demeter, Naturland et BioSuisse • Vegaplan • Guide d'autocontrôle G-040 • GLOBALG.A.P. • GRASP, AH DLLGROW, Tesco Nurture, TR4, SPRING, PLUS, PPM, RMS • LEAF Marque • Integrated Pest Management

Contactez-nous sur info@tuv-nord-integra.com

Ardenne Bio



LE BIO LOCAL ET EQUITABLE
qui soutient l'agriculture familiale



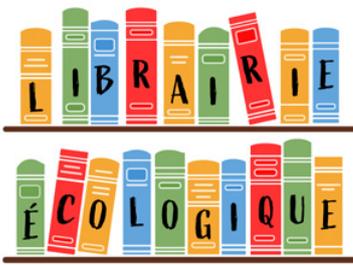
Commercialisé par PQA, coopérative gérée par ses éleveurs



De la Fourche à la Fourchette

- www.pqa.be

Avec le soutien de



RENDEZ-VOUS DU MOIS

LIVRES DU MOIS

Carole Bovy, Nature & Progrès Belgique

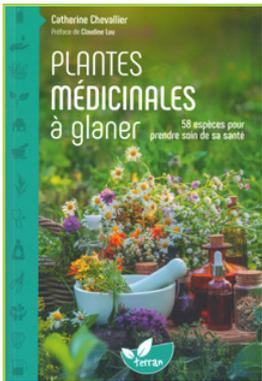


Vous pouvez retrouver ces livres à

La librairie de Nature & Progrès,
rue de Dave, 520 à Jambes
entre 8 h 30 et 16 h

Soit par Internet : <https://boutique.natpro.be/>

Soit en les commandant par e-mail :
carole.bovy@natpro.be



PLANTES MÉDICINALES À GLANER 58 ESPÈCES POUR PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ

Éditeur : Terran
Autrice : Catherine Chevallier
Pages : 302 • Prix : 25 €

Comment profiter en toute sécurité des bienfaits des plantes qui nous entourent ?

De la cueillette à la transformation, l'autrice, pharmacienne, nous présente ici 58 plantes communes en France, à travers des fiches simples et concrètes : identification, propriétés, usages médicaux, précautions d'emploi... Avec, à la clé, 300 remèdes maison tels que tisanes, sirops, teintures, macérats, cataplasmes, vinaigres...



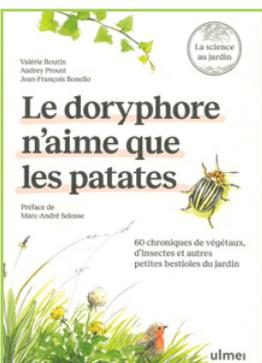
DE LA FLEUR AU MIEL AU CŒUR DE LA FLEUR, COMPLICE DE L'ABEILLE ET DE L'APICULTEUR

Éditeur : Hozro
Auteur : Hubert Guerriat
Pages : 319 • Prix : 35 €

De la fleur au miel... un chemin fascinant à travers la botanique et l'écologie, pour découvrir l'intimité entre la fleur et l'abeille.

Un chemin parsemé de photos et de dessins limpides pour comprendre et, surtout, s'émerveiller. Un chemin riche de sens pour éclairer d'un autre regard le travail de l'apiculteur.

L'auteur nous dévoile des secrets insoupçonnés qu'il explique, analyse et illustre de schémas attrayants. Il réunit des données scientifiques et plus de 40 années d'observations naturalistes de sa part.



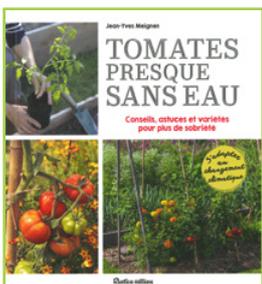
LE DORYPHORE N'AIME QUE LES PATATES

Éditeur : Ulmer
Auteur et autrices : Valérie Boutin,
Audrey Proust et Jean-François Bonello
Pages : 223 • Prix : 24 €

Mésanges, orties, gendarmes, mousses, lierre, escargots... rien de bien neuf, et pourtant ! Plongez-vous dans ces 60 chroniques pleines d'humour et découvrez la grande et les petites histoires des êtres vivants qui peuplent nos jardins.

Un hommage à la nature pour tout ce qu'elle nous offre de beau, de bon et de nouveau.

Vous ne regarderez plus votre jardin du même œil !



TOMATES PRESQUE SANS EAU

Éditeur : Rustica
Auteur : Jean-Yves Meignen
Pages : 79 • Prix : 10,95 €

Stars de nos potagers, les tomates font autant rêver le public novice qu'expert en jardinage... Mais les années de sécheresse, comment faire ?

Voilà plus de 20 ans que l'auteur en cultive dans le sud-est de la France. Il explique en détail les besoins des tomates aux différents stades de croissance, en passant par la pollinisation, la fructification, les températures adéquates, les nutriments et l'arrosage.

Retrouvez également 20 variétés particulièrement résistantes !



BIOCÉRÈS, L'ENCYCLO DU BIO

BIOCÉRÈS, C'EST QUOI ?

- Une **plateforme en ligne** dédiée à la **production biologique** coordonnée par Biowallonie, avec la participation du CRA-W.
- **Collaborative** et **évolutive**, elle est enrichie par des **fiches techniques** au gré des contributions.
- **3 portails** pour répondre à vos besoins : culture, élevage et transformation.

SES PLUS-VALUES

- **Simple d'utilisation** : recherche par mots-clés.
- **Personnalisée** avec votre bibliothèque de favoris.
- **Adaptée à nos régions et notre climat !**



VISITEZ BIOCÉRÈS !

Des questions ? N'hésitez pas !
contact@bioceres.be / www.bioceres.be

